

Rapport du jury
sur le concours d'entrée
2022

RAPPORT DU JURY
SUR LE CONCOURS
D'ENTRÉE 2022

ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

7 NOVEMBRE 2022

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
PRÉSENTATION DE LA SESSION 2022.....	5
CONCOURS D'ENTRÉE EN 1 ^{RE} ANNÉE.....	11
Épreuves écrites de la section A.....	11
Composition française.....	11
Histoire moderne	16
Histoire du Moyen Âge.....	18
Version latine.....	24
Thème latin.....	27
Version grecque	30
Version anglaise (LVE 1).....	33
Version allemande (LVE 1).....	37
Version espagnole (LVE 1).....	42
Épreuves écrites de la section B.....	44
Composition française.....	44
Histoire moderne	44
Histoire contemporaine (épreuve d'histoire de la BEL).....	44
LVE 1 : commentaire et traduction (épreuve de la BEL).....	44
Version latine.....	45
Version grecque	45
Géographie de la France.....	46
Histoire des arts	48
Histoire du Moyen Âge.....	50
Version anglaise (LVE 2).....	52
Version allemande (LVE 2).....	59
Version espagnole (LVE 2).....	63
Version italienne (LVE 2).....	65
Épreuves orales de la section A et B.....	68
Histoire du Moyen Âge (section A).....	68
Histoire du Moyen Âge (section B).....	69
Histoire Moderne (sections A et B).....	70
Histoire contemporaine (section A).....	72
Histoire contemporaine (section B).....	76
Histoire des arts (section B).....	78
Géographie (section B).....	79
Version latine (sections A et B).....	80
Version grecque (section B).....	82
Anglais (sections A et B).....	82
Allemand (sections A et B).....	88
Espagnol (sections A et B).....	91

INTRODUCTION

La session 2022 est la première, depuis 2019, à s'être déroulée d'un bout à l'autre dans des conditions normales, sans restriction sanitaire d'aucune sorte. Cette précision n'est peut-être pas superflue, car si l'on ne considérait que le nombre des inscrits, on garderait l'impression que le concours a continué, pendant toutes ces années, à vivre à son propre rythme. La hausse notable du nombre des candidats que nous avons connue en 2020 était antérieure à la crise, et la légère baisse qui s'en est suivie en 2021 et 2022 correspond à une consolidation attendue.

Ainsi les 213 inscrits de 2022 font bonne figure à côté des 214 candidats de 2021, tandis que la répartition entre sections A et B demeure remarquablement stable. Les effectifs demeurent dans leur fourchette haute, bien au-delà des 200 inscrits qui étaient devenus la norme des années précédentes.

Dans ce contexte, la limitation du nombre de postes ouverts au concours tend à en accroître le caractère sélectif. Seules vingt places sont offertes depuis une douzaine d'années, traditionnellement réparties entre douze en section A et huit en section B. La suspension du concours d'entrée en deuxième année a certes permis de consolider le nombre de postes proposés en première année. Il s'agit néanmoins d'un effet d'aubaine, à l'égard de l'enjeu principal qui est, pour notre école, de former un nombre suffisant de spécialistes de l'écrit au service de nos institutions patrimoniales.

C'est pourquoi je me permettrai d'insister cette année, en m'adressant plus particulièrement aux candidats et à leurs préparateurs, sur les deux grands débouchés professionnels qui demeurent offerts à l'excellence chartiste : les carrières de conservateurs des bibliothèques et de conservateurs du patrimoine, principalement dans la spécialité archives. L'École nationale des chartes demeure la meilleure voie d'accès aux écoles d'application, ENSSIB et INP, qui ont le monopole de l'accès à ces différents corps.

La présidente du jury
Michelle BUBENICEK

PRÉSENTATION DE LA SESSION 2022

La session 2022 du concours d'entrée de l'École des chartes s'inscrit dans la suite des précédentes, aucune modification n'étant intervenue dans l'économie du concours.

Le nombre de postes de fonctionnaires stagiaires ouverts au concours 2022 a été fixé à 20, par arrêté du 13 décembre 2021. Ces 20 postes se répartissaient comme suit :

– concours d'entrée en première année : 20 postes, à savoir 12 postes en section A et 8 postes en section B.

CONCOURS D'ENTRÉE EN 1^{RE} ANNÉE

Organisation des épreuves

Les épreuves écrites d'admissibilité spécifiques au concours d'entrée en première année ont eu lieu du 25 au 29 avril 2022 dans neuf centres en France (Paris, Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Nîmes, Rennes, Strasbourg, Toulouse).

Les candidats de la section B ont par ailleurs passé les épreuves communes de la BEL, le 12 avril (pour la composition d'histoire) et le 15 avril 2022 (pour la version et le commentaire en LVE1), alors que l'épreuve de langue ancienne, commune avec l'ENS de Paris, est intervenue le 19 avril 2022.

Les épreuves orales d'admission ont eu lieu à Paris du 20 au 30 juin 2022.

Évolution du nombre de candidats

La stabilité du nombre de candidats en section A (76 contre 77 en 2021) ainsi qu'en section B (137 en 2022 tout comme en 2021) est d'autant plus remarquable que les procédures d'inscription ont eu lieu en décembre 2020, dans un

contexte lourdement marqué par la crise sanitaire, puis en décembre 2021 au moment où un retour à la normale s'annonçait.

Rappelons qu'après quatre années (2016-2019) où le nombre de candidats avait oscillé entre 199 et 204 inscrits, la session 2020 s'était nettement distinguée avec 235 inscrits, soit notre meilleur millésime depuis 2013. La section A avait même connu un record de 91 candidats. En comparaison les sessions 2021 et 2022, avec 214 et 213 candidats au total, témoignent d'une stabilisation à un niveau plus élevé que durant la séquence précédente. Les deux sections se situent ainsi dans le haut de leur fourchette historique.

Admissibilité et admission

En section A, 25 candidats ont été déclarés admissibles ; le dernier admissible a obtenu une moyenne de 11,08 à l'issue des six épreuves écrites. En section B, le jury a retenu 22 admissibles ; le dernier admissible avait une moyenne de 12,25. Les sous-admissibles ont été respectivement au nombre de 5 en section A (dont les moyennes allaient de 10,92 à 10,75) et de 10 en section B (pour des moyennes allant de 12 à 11,50).

La moyenne du dernier admissible en section A s'est trouvée en recul de deux points par rapport à 2021, année qui s'était distinguée par des notes remarquablement élevées. Le nombre de sous-admissibles s'en est trouvé réduit. Les notes du concours B se sont trouvées, en revanche, beaucoup plus stables en moyenne. Seule la présence d'une cohorte de quatre 23^e ex-aequo a dissuadé le jury de descendre plus bas dans la liste d'admissibilité. Le nombre de sous-admissibles s'en est trouvé relevé.

En section A, avec dix admis, le lycée Henri IV (Paris) l'emporte plus nettement que l'an dernier sur le lycée Pierre de Fermat (Toulouse), qui avec un seul admis, emporte néanmoins la première place. Le lycée Fustel de Coulanges emporte pour sa part la sixième place. Le dernier admis avait 12 de moyenne (12,41 en 2021, 12,32 en 2019, et 11,73 en 2018).

En section B, les lycées qui assurent une préparation spécifique maintiennent leurs positions : 16 des 22 admissibles sont issus de leurs rangs ; ils remportent sept des huit postes offerts. La répartition des lauréats est plus nuancée ou plus équitable que l'an dernier : les lycées Pierre de Fermat (Toulouse), Fustel de Coulanges (Strasbourg) et Chateaubriand (Rennes) remportent chacun deux

postes. Le lycée Carnot (Dijon) et le lycée Henri IV (Paris) se partagent les deux postes restants. On doit cependant noter un effet de substitution : le premier de la liste complémentaire du concours B a été reçu en huitième position après le désistement d'une candidate qui avait été également admise à l'ENS de la rue d'Ulm. Tous deux étaient issus du lycée Henri IV.

Le dernier admis avait 12,73 de moyenne (13,36 en 2021, 13,55 en 2019, 13,36 en 2018). Rappelons pour mémoire que le concours 2020, qui n'a pas connu d'oraux, ne peut être cité à titre de comparaison.

Les listes complémentaires comportent deux noms pour le concours A et quatre pour le concours B. On a vu qu'il a été fait appel au premier inscrit de la liste complémentaire du concours B.

Répartition des classes d'origine des candidats à la section B en 2022

CLASSES	INSCRITS		PRÉSENTS AUX ÉPREUVES PROPRES		ADMISSIBLES		ADMIS	
Chartes B	97	70,80%	95	77,87%	16	82,6%	7	87,5%
Ulm A/L	19	13,87%	16	13,11%	5	17,4%	1	12,5%
ENS Lyon	17	12,41%	8	6,56%	1	0,0%	0	0,0%
Autres	4	2,92%	3	2,46%	0	8,7%	0	0,0%
Total	137	100%	122	100%	23	100%	8	100%

Répartition des candidats par centre de concours en 2021 (2020)

CENTRE	INSCRITS	ADMISSIBLES	ADMIS
Paris (A)	48 (47)	17	10 (8)
Strasbourg (A)	9 (9)	3	1 (0)
Toulouse (A)	19 (21)	5	1 (4)

Paris (B)	25 (22)	6	1 (1)
Strasbourg (B)	16 (31)	3	2 (4)
Toulouse (B)	12 (8)	3	2 (0)
Bordeaux (B)	15 (11)	1	0 (0)
Dijon (B)	16 (22)	2	1 (1)
Lille (B)	18 (9)	3	0 (1)
Lyon (B)	6 (9)	2	0 (0)
Nîmes (B)	11 (16)	0	0 (0)
Rennes (B)	18 (9)	4	2 (1)

Candidats boursiers

La session 2022 confirme l'ouverture sociale du concours d'entrée de l'École des chartes, puisque d'une année sur l'autre la part des admis boursiers est généralement de l'ordre de 30%.

Part des boursiers au concours d'entrée en première année

	INSCRITS	ADMISSIBLES	ADMIS
2022	38,5%	36,17%	30%
2021	30,4%	37,5%	30%
2020	40,0%	-	25,0%
2019	39,2%	45,8%	31,6%

Origine géographique des candidats

Les données géographiques fournies lors de l'inscription au concours d'entrée, qui se limitent au département de naissance du candidat et à son adresse au moment du concours, ne permettent pas de donner une mesure correcte de leur origine. Le principal biais tient au fait que des candidats donnent comme adresse leur lieu d'hébergement dans la ville de leur lycée de préparation, et non le foyer parental.

La mesure peut donc seulement être faite à l'entrée de l'École. La répartition des académies d'obtention du baccalauréat des 20 lauréats du concours d'entrée en première année donne 70% de provinciaux et 30% de franciliens, contre 65% et 35% en 2021 et 2020. Il s'agit, pour la province, de la proportion de lauréats la plus élevée depuis 2016.

Parcours antérieur des candidats

Les données fournies par les candidats au moment de l'inscription au concours portent sur le baccalauréat (série, année d'obtention et mention obtenue).

L'examen des séries montre un recrutement en série L littéraire (11 lauréats) supérieur à celui des séries S scientifique (7 lauréats) et ES Économique et

sociale (2 lauréats). Cette répartition, assez stable en ce qui concerne les inscrits d'une année sur l'autre, est sujette à des mouvements plus désordonnés quand on s'intéresse aux autres catégories.

	INSCRITS	ADMISSIBLES	ADMIS
ES Économique et social	18,9%	6,4%	10,0%
L Littéraire	55,7%	66,0%	70,0%
S Scientifique	25,5%	27,7%	20,0%

D'année en année on constate qu'une fois franchi le seuil de l'admissibilité, le taux de candidats ayant obtenu la mention Très bien tend à dépasser les 90%. Leur succès parmi les admis est particulièrement écrasant en 2022. Le partage est moins net parmi les inscrits, où, cette année, le nombre de mentions Très bien est dans la fourchette habituelle des 60 à 70%.

	INSCRITS	ADMISSIBLES	ADMIS
Très bien	65,7%	89,4%	100,0%
Bien	26,3%	10,6%	0,0%
Assez bien	6,6%	0,0%	0,0%
Sans	1,4%	0,0%	0,0%

Le partage entre « carrés » (12 lauréats) et « cubes » (8 lauréats) est légèrement favorable aux carrés, ce qui n'est pas toujours le cas.

CONCOURS D'ENTRÉE EN 1^{RE} ANNÉE

I. ÉPREUVES ÉCRITES DE LA SECTION A

1. COMPOSITION FRANÇAISE

Programme: Cette épreuve, commune aux sections A et B, est spécifique au concours d'entrée de l'École des chartes et ne relève pas de la Banque d'épreuves littéraires (BEL). Elle ne fait officiellement l'objet d'aucun programme. Toutefois, le jury du concours de l'École des chartes veille à choisir un sujet en rapport avec l'un des thèmes mis au programme des ENS pour l'épreuve de composition française de la BEL.

Sujet: « Une œuvre où il y a des théories est comme un objet sur lequel on laisse la marque du prix. Encore cette dernière ne fait-elle qu'exprimer une valeur qu'au contraire en littérature le raisonnement logique diminue. On raisonne, c'est-à-dire on vagabonde, chaque fois qu'on n'a pas la force de s'astreindre à faire passer une impression par tous les états successifs qui aboutiront à sa fixation, à l'expression » (Marcel Proust, *Le Temps retrouvé*, publié en 1927 à titre posthume, dans *A la recherche du temps perdu*).

Vous analyserez et discuterez ce point de vue dans un travail argumenté, critique et illustré d'exemples précis.

Jury: Aurélie BARRE, maître de conférences à l'Université Jean Moulin, Lyon 3 ; Mathieu BERMAN, maître de conférences à l'Université Vincennes – Saint-Denis, Paris 8 ; Olivier LEPLATRE, maître de conférences à l'Université Jean Moulin, Lyon 3.

La dissertation littéraire est un exercice dans lequel le candidat doit éclairer, illustrer et critiquer le sujet donné sous une forme argumentée, progressive et logique. Il s'agit donc dans un premier temps, au moment de la réflexion au brouillon puis dans l'introduction, de prendre la mesure du sujet et d'en cer-

ner le sens littéral avant de déplacer éventuellement ses enjeux sur un plan plus métaphorique et d'offrir une réflexion théorique. L'ensemble de la citation doit être exploré sans qu'aucun de ses aspects ne soit laissé de côté. Contrairement à ce que nous observions l'an dernier, les différents mouvements de la citation ont été pris en compte par les candidats et ont donné lieu à des analyses approfondies. De même, comme il convient, les termes du sujet et leurs relations devaient être évalués avec précision de façon à dégager la cohérence de la citation et la richesse de ses implications. Sans ce travail serré sur le texte du sujet, la démonstration montre rapidement ses limites et ne parvient qu'avec difficulté à des problématiques nuancées.

Analyse du sujet

Dans son premier élan, de manière provocatrice et polémique, la citation de Marcel Proust joue sur la comparaison dépréciative entre les œuvres dans lesquelles l'on trouve des théories et un objet marchand sur lequel on n'aurait pas pris soin d'ôter l'étiquette du prix. Dans les deux premières phrases, l'auteur émet un jugement de valeur ; il est nécessaire de définir ce que sont les œuvres « où il y a des théories », des « raisonnements logiques », afin de cerner le corpus, d'en marquer nettement les bornes. Proust évoque ainsi les romans « à thèses » dont la réflexion, qu'elle soit philosophique, politique, religieuse, morale ou sociale, l'emporte non seulement sur la narration, sur l'histoire racontée, mais également sur l'expression et donc sur la littéarité des œuvres. C'est ce que reproche, par exemple, Gustave Flaubert à Victor Hugo : « La postérité ne lui pardonnera pas... d'avoir voulu être un penseur, malgré sa nature. Où la rage de la prose philosophique l'a-t-elle conduit ? Et quelle philosophie ! (...) il résume... le courant, l'ensemble des idées banales de son époque, et avec une telle persistance qu'il en oublie son œuvre et son art. » En somme, ce qui gêne Flaubert est que la réflexion philosophique a pris le pas sur la littérature, qui s'en trouve oubliée, et que l'œuvre ne relève plus de la littérature au sens où on l'entend désormais. La métaphore de l'« objet sur lequel on laisse la marque du prix » disqualifie les œuvres littéraires à prétention intellectuelle où la dimension esthétique compte moins que les théories affichées ostensiblement – « grande indécatesse », regrette Proust. Pour illustrer l'idée de l'auteur, certains candidats se sont tournés avec pertinence vers les œuvres de George Sand, celles des Lumières, par exemple les contes de Voltaire, ou les textes de Diderot du *Fils naturel* aux *Salons*. Le jury a pu lire de bonnes

réflexions ouvrant la pensée sur l'histoire des arts, particulièrement sur la peinture de Greuze, que l'on pense au *Fils prodigue* ou à *L'Accordée du village*, admirée par Diderot. En revanche, il aurait été plus sage d'exclure de la composition les développements sur les textes philosophiques que le jury a pu lire, certains candidats trouvant dans les œuvres de Buffon ou de Descartes la matière pour une antithèse qui s'éloignait quelque peu du sujet. Les meilleures copies sont celles qui, après avoir fourni des exemples pour confirmer la citation, ont su les reprendre, éventuellement renforcés par d'autres (Francis Ponge par exemple), afin de montrer que, dans tous ces cas, existait une véritable intention littéraire. Appuyée sur des commentaires de style, sur des remarques concernant les genres employés, l'argumentation a parfois pu souligner que les idées défendues dans les textes tiraient leur force de la manière dont elles étaient écrites et mises en scène. Aussi Diderot invente-t-il le genre du drame bourgeois pour créer un nouveau théâtre, engageant une réforme des mœurs, soutenue par une nouvelle conception des rapports du public et de la scène. Quant à La Fontaine, quelques copies ont su dire que « la marque » de la moralité à la fin des récits n'était en fait qu'une proposition de lecture et que la fiction, sur laquelle le fabuliste met l'accent, devait être appréhendée comme une réserve d'interprétations, un foyer de questionnements, parfois à contrecourant, plus qu'un ensemble de sentences morales figées. L'exemple de La Fontaine pouvait être particulièrement fructueux dans la mesure où l'écrivain détourne le risque du texte d'idées en mimant la logique pour mieux réinvestir les virtualités de pensée advenue de la fiction elle-même.

La deuxième phrase de la citation déploie et précise les enjeux de la réflexion, la situant explicitement sur le plan de l'écriture et du travail de l'écrivain. Pour Proust, la valeur de l'œuvre est dans l'application consciencieuse et laborieuse de l'écrivain qui s'attache à transcrire et rendre les impressions sensibles, intimes et intérieures ; à passer de l'impression à l'expression grâce au travail de la forme, pour trouver la plus grande justesse. Le raisonnement quant à lui est assimilé à un vagabondage, c'est-à-dire à une errance, une erreur. Le mot n'a pas ici la légèreté créatrice du vagabondage de Montaigne qui va à sauts et à gambades ; mais ce dernier pouvait servir de point de bascule pour réorienter la citation de Proust au moment de l'antithèse. Par ce mot de *raisonnement*, Proust récuse surtout la pensée toute faite, comme il existe des « expressions toutes faites », qui ne témoignent pas d'une vision singulière du monde. En faire l'économie reviendrait

à faire fausse route – à *vagabonder*. En ce sens, le style même de Proust pouvait servir de soutien à la réflexion. Rappelons ce qu'en dit Leo Spitzer, par exemple : « ces phrases complexes (...) reflètent l'univers complexe que Proust contemple. » Dans une œuvre littéraire, en effet, le style rend compte de la manière personnelle dont l'écrivain perçoit le monde.

Marcel Proust dénonce donc, au nom de la littérature (dans une conception moderne) et pour en défendre la valeur propre, les théories qui prennent le pas sur le travail de l'écrivain, sur la recherche, qui sera celle de toute son œuvre, d'une poétique singulière capable de traduire le sens et le rapport profonds des hommes et du monde. Du reste, la citation relève du paradoxe : l'énoncé condamne les théories dans le dernier tome de *La Recherche du temps perdu*, qui, pourrait-on dire, dessine au fil de l'écriture autobiographique une théorie de l'existence permettant de devenir écrivain. Quelques copies ont ainsi pu faire remarquer que la citation, hostile aux thèses dans l'œuvre littéraire, était elle-même une thèse placée dans un roman. Mais sans doute cette thèse est-elle aussi une façon pour Proust de situer son projet, d'en marquer les limites et de l'orienter avant tout au service de l'expression et à sa recherche : une quête du sens qui l'emporte sur toute certitude à imposer. A ce titre, on pouvait se demander si toute œuvre littéraire n'a pas besoin de sa propre théorie, incluse en elle pour se définir et se situer.

L'analyse nette et sûre de la citation doit éviter certains écueils en particulier le déplacement des notions insuffisamment explicitées. Trop souvent, le jury a par exemple constaté la réduction, sans précautions, de l'idée de théorie à celle de morale. S'il était possible de penser aux œuvres didactiques en revenant aux préceptes antiques du *placere* et du *docere* tels qu'ils sont par exemple réinvestis par La Fontaine dans ses *Fables*, pour revenir à cet exemple, il n'est pas question de confondre morale et moralisme : le projet du fabuliste, qui n'est pas de dire le bien, consiste plutôt à établir un constat, riche de sens et d'interprétations, sur le monde et la nature humaine. La réflexion sur la théorie pouvait, à bon droit, donner lieu à des développements sur le but et la fonction des œuvres littéraires. Mais il est souvent arrivé que la question centrale de l'écriture soit largement ramenée par certains candidats à celle de la lecture, de la réception des œuvres qui, au fil des œuvres et des expériences de chacun, donne à l'œuvre son prix et donc sa valeur. Le jury a ainsi regretté qu'oubliant la tension théorie-expression, des candidats ne se soient attachés qu'à rechercher ce qui faisait le prix d'une œuvre,

en se livrant à des considérations très générales sur le goût du temps, sur la mode, sur l'opinion, jusqu'à envisager la valeur économique de la littérature.

Maladresses et erreurs

Le jury attend bien sûr une très grande correction de la langue. Trop de fautes de syntaxe, d'orthographe et de conjugaison émaillent les copies et nous ne pouvons que redire l'impératif de plusieurs relectures scrupuleuses pour faire disparaître les erreurs qui ne sont pas dignes des candidats à un concours. Le jury relève quelques erreurs grossières : des noms d'auteurs ou de personnages mal orthographiés (Gracques, Didero ou Madame Bovarie) ; des erreurs d'attribution (« Le Lac » ne peut être attribué à Mallarmé, sans préciser qu'il s'agit de la traduction du poème de Poe, Flaubert n'a pas écrit *Illusions perdues*).

Sur le plan de la composition : il était malvenu d'opposer frontalement œuvres avec théorie et œuvres sans théorie dans un plan dialectique. Peut-être était-il plus suggestif de nuancer la théorie de Proust comme l'ont fait certains candidats à partir du roman de Madame de Lafayette, *La Princesse de Clèves*. L'œuvre en effet pouvait être un point d'appui pour évoquer la constante oscillation entre théorie et impression, dans une écriture qui s'efforce de pénétrer l'intériorité de ses personnages grâce à un narrateur omniscient et grâce à l'alternance des discours narrativisés et indirect libre. Il était également très maladroit d'émettre un jugement de valeur sur la citation elle-même et sur la pensée de Proust qui aurait raison ou tort.

Le jury a été sensible à la justesse de certains exemples : plusieurs candidats ont convoqué avec intelligence le travail de Francis Ponge, prenant le parti des choses et cherchant la langue spécifique à chacun des objets qu'il regarde et qui l'émeuvent comme ce « plat de poissons frits » déposé à l'ombre d'une bouteille devenue phare. De même, de bonnes copies ont réussi à offrir des analyses sur l'œuvre de Proust, en détaillant le rapport de l'écrivain aux impressions, en particulier, son soin pris à décomposer avec minutie les étapes de l'expérience émotive dans tel épisode de *La Recherche*, de la petite madeleine aux clochers de Martinville en passant par la vision des tableaux d'Elstir. La connaissance de cette œuvre n'était cependant pas impérative : d'autres exemples d'écritures de l'impression, notamment chez les poètes, ou même chez Balzac dans ses pages descriptives, ont permis de développer cet aspect de la citation qui mettait tout particulièrement

en valeur la sensibilité des candidats à la saveur de la littérature et à ses ressources fines d'expression. Le jury s'est montré particulièrement convaincu par l'originalité de certaines ouvertures dans les premières lignes de l'introduction ou au terme de la conclusion nous invitant à repenser aux compositions musicales de Terry Riley, aux indications dont Satie accompagnait ses partitions, au cinéma métatextuel de Nanni Moretti.

Le jury a noté une sensible baisse de niveau du concours 2022 au regard du concours de l'année précédente. La moyenne générale de l'épreuve est de 9,35 en section A, de 8,58 en B. Les notes s'échelonnent de 4 à 17 en section A et de 2 (si l'on excepte une unique copie blanche) à 16 en section B.

2. HISTOIRE MODERNE

Programme : Du village à la cour : gouverner et administrer en France (1515-1815).

Sujet : Conseiller le souverain en France, du village à la cour (1515-1815).

Le programme proposé a pour ambition d'embrasser tous les acteurs du monde politique. Il n'y a pas lieu d'accorder une importance excessive au sommet du pouvoir. Il s'agit bien de considérer l'ensemble, l'organisation, le jeu et les théories politiques, et ce à toutes les échelles.

Pour une moitié d'entre eux au moins, les candidats, de manière implicite ou explicite, ont exclu d'emblée les individus qui se trouvent à distance du roi. Cette perspective est trop limitative : en aucun cas le sujet n'invite à adopter le point de vue du roi, de la cour ou du gouvernement. Au contraire, les candidats étaient invités à épouser la posture, les ambitions, les idées de ceux qui ont pour rôle ou pour volonté de conseiller les souverains. Sous l'Ancien Régime, comme l'ont montré entre autres les travaux d'Yves-Marie Bercé, les individus et communautés qui entendent s'adresser au souverain, émettre des avis, des conseils, des doléances, voire afficher une opposition voilée ou ouverte, sont légion. Tout un chacun peut se faire conseiller, comme seulement certaines copies le relèvent.

Jury : Mme Scarlett BEAUVALET professeur à l'Université de Picardie ; M. Sylvio DE FRANCESCHI, directeur d'études à l'École pratique des hautes études ; M. Bertrand HAAN, maître de conférences à Sorbonne Université.

Il est bon de rappeler aussi que le sujet s'inscrit dans le renouveau qu'a connu l'histoire politique depuis les années 1990, et plus largement l'approche historique. Il n'y a pas lieu de ne considérer que seules les démarches qui aboutissent méritent d'être prises en compte : l'efficacité n'est pas un critère retenu par le sujet tel qu'il est formulé. Le sujet ne porte pas non plus uniquement sur la prise de décision et la participation à celle-ci ; le rang, la légitimité proclamée de conseiller-né et l'intimité avec le souverain ne sont pas plus des critères exclusifs. Il faut réellement porter l'attention sur les acteurs individuels ou institutionnels qui prétendent agir en tant que conseillers, en les considérant pour eux-mêmes. La question au programme invite à ne pas mener une histoire politique par le haut, centrée sur les milieux du pouvoir, et à considérer qu'il revient aux souverains de choisir les conseillers.

Ainsi, valait-il mieux éviter, comme cela a été fréquent, de partir du postulat que le régime politique est 'absolutiste' et que le conseil s'impose d'abord comme une nécessité pratique. Les termes d'absolutisme ou de 'centralisation', s'ils sont employés, doivent nécessairement être clairement définis, comme toute notion d'ailleurs, et même mis en débat et confrontés aux réalités concrètes.

D'un point de vue chronologique, la focalisation sur le règne de Louis XIV est excessive. Cette période est souvent considérée par les candidats comme une forme d'aboutissement, nombre d'entre eux expliquant que c'est alors seulement qu'apparaissent les secrétaires d'État et que le souverain écarte l'aristocratie du pouvoir pour s'en remettre à des hommes de plume. La fin de la période mérite pourtant une attention toute particulière : l'expérience d'une monarchie constitutionnelle, puis le régime autoritaire napoléonien, appellent plus qu'un récit général des événements. Si Napoléon a mis en place des procédures nouvelles et une administration hiérarchisée, il n'en reste pas moins informé et conseillé : nombre de copies laissent l'impression qu'il gouverne et décide, pour tous les échelons administratifs, de manière solitaire.

Au-delà de la succession des règnes et des régimes politiques, les meilleures copies sont celles où les candidats ont souligné les phénomènes et les évolutions s'inscrivant sur le long terme, parallèles et parfois contradictoires : renforcement de l'autorité des souverains, développement de l'administration dominées par ceux-ci, affirmation de théories du pouvoir absolu, mais aussi appropriation de ces mêmes théories par les cours souveraines et affirmation pro-

gressive de l'opinion publique au XVIII^e siècle, participation élargie des sujets, puis des citoyens, à la fin de ce même siècle et évolution d'un service personnalisé et incarné d'un roi au service de l'État et de la chose publique.

La nature de ce qu'est une dissertation doit être pleinement prise en compte. Si le terme 'conseiller' est généralement défini en introduction, l'exercice consistant à expliquer, interpréter et circonscrire le sujet doit être mené sans adopter la perspective des souverains, c'est-à-dire sans discréditer ceux qui n'appartiennent pas à leur entourage. Peut-on réellement croire qu'« à l'échelle locale, les gouverneurs, les intendants, les maires et même le clergé, ne sont que des représentants du pouvoir » ? Le propos doit obéir à une ou des lignes directrices fermes, faisant écho aux orientations de la question au programme et il ne faut pas se contenter de répéter le sujet posé. Une histoire politique par règnes a parfois été proposée ; plus fréquemment un panorama institutionnel, juxtaposant les acteurs : c'est la logique globale des systèmes politiques qu'il s'agit d'embrasser et leur assise sur la participation d'acteurs divers. Le sujet engageait d'ailleurs à s'intéresser d'abord au cadre politique que constituent les communautés villageoises, invitation que la plupart des candidats ont déclinée. L'administration urbaine n'a pas connu un sort plus favorable.

Autant que possible, enfin, il faut donner de la chair à la réflexion. Certaines compositions sont avant tout une typologie des conseillers ou un tableau des institutions de l'époque moderne, de la Révolution et de l'Empire. Des exemples et des cas précis doivent venir illustrer, incarner mais aussi démontrer les idées et phénomènes mis en avant. Tout comme la capacité à saisir l'« esprit des institutions » et le jeu politique entre la Renaissance et le Premier Empire, la capacité à réaliser l'exercice de synthèse et de réflexion que suppose une dissertation et la précision des connaissances ont été valorisées par le jury.

3. HISTOIRE DU MOYEN ÂGE

Programme: La France et ses voisins, du Regnum Francorum à Louis XI.

Sujet: Commentaire : Marche de l'armée impériale sur Reims et son retrait (1124).

Suger, *Vie de Louis VI le Gros*, trad. Henri Waquet, Paris, 1929, p. 219-231. (traduction légèrement modifiée)

L'empereur Henri avait depuis longtemps conçu en son cœur de la rancune contre notre seigneur le roi Louis, cela à cause de l'anathème dont il s'était vu frapper dans le royaume de ce dernier; à Reims, au concile tenu par le seigneur pape Calixte. Dans le temps qui précéda le décès de celui-ci, il rassemble un ost aussi considérable que possible de Lorrains, d'Allemands, de Bavares, de Souabes, et quoique en butte à leurs attaques, de Saxons. Sur le conseil du roi d'Angleterre Henri, dont il avait fait la fille reine en l'épousant, et qui lui-même prenait l'offensive contre le roi Louis, il machina, tout en feignant de se diriger d'un autre côté, une attaque brusque contre la cité de Reims; son but était soit de la détruire tout d'un coup, soit de lui infliger en la bloquant un déshonneur et un accablement proportionnés à l'importance du concile durant lequel le seigneur pape avait procédé contre lui.

Monseigneur le roi Louis, ayant eu connaissance de l'affaire par le rapport d'amis intimes, opère avec autant d'audace une levée de troupes qu'il n'attend pas, convoque les nobles, leur expose ses motifs. Diverses relations et des expériences réitérées lui avaient appris que saint Denis est le patron spécial et, après Dieu, le protecteur sans pareil du royaume. Il se hâte d'aller vers lui, le presse de tout son cœur; tant par ses prières que par ses bienfaits, de défendre son royaume, de sauver sa personne, de résister aux ennemis suivant la tradition; enfin, puisque les Français tiennent de lui ce privilège que, si les sujets de quelque autre royaume osent envahir le leur, les reliques de ce saint, de cet admirable défenseur, soient, avec celles de ses compagnons, posées sur son autel comme pour le défendre, le roi fait ainsi faire en sa présence avec autant de solennité que de dévotion. D'autre part, il prend sur l'autel l'étendard appartenant

Jury: M. François BOUGARD, directeur de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS); Mme Danielle JACQUART, directrice d'études à l'École pratique des hautes études; M. Laurent MORELLE, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

au comté de Vexin, au titre duquel il se trouve feudataire de l'église ; il le prend conformément à son vœu comme de la main de son seigneur ; puis, volant vers l'ennemi à la tête d'une poignée d'hommes afin de pourvoir aux circonstances, il invite la France entière à le suivre. L'audace inaccoutumée des ennemis, remplissant d'indignation les Français, ajoutait à leur ardeur accoutumée ; de toutes parts la chevalerie se lève, on délègue des forces, des hommes qu'anime le souvenir de leur antique vaillance et de leurs victoires passées [...]

La nouvelle publiée des mesures prises pour une si grande et si terrible expédition, et aussi de l'apparition d'une si héroïque levée d'hommes, parvint donc jusqu'aux oreilles de l'empereur. Usant de feinte et de dissimulation, il s'enfuit subrepticement tout en cachant le motif de cette fuite, et il se dirigea d'un autre côté, aimant mieux endurer l'ignominie d'une défection que d'exposer aux accablantes représailles des Français son empire et sa personne en péril de ruine. À cette nouvelle il n'y eut que la prière des archevêques, évêques et religieuses personnes qui put, et non sans peine, détourner les Français de l'intention où ils étaient de dévaster le royaume de l'empereur et d'en opprimer les malheureux habitants.

Maîtres d'une si grande et si retentissante victoire —elle avait été semblable ou supérieure à ce qu'elle eût été s'ils avaient triomphé en bataille rangée —les Français regagnèrent leur pays [...] Pendant tout le temps qu'avait duré le rassemblement de l'ost pour la guerre, les châsses d'argent, sacrées et vénérables, qui contenaient les corps très sacrés étaient restées posées sur le maître-autel ; jour et nuit les frères célébraient en leur honneur un office ininterrompu et le peuple dévot et de pieuses femmes accouraient en foule prier pour le secours de l'ost. Or le roi en personne, prenant sur ses propres épaules ses seigneurs et patrons, les reporta à leur place ordinaire avec une contenance toute filiale et les larmes aux yeux, puis, en reconnaissance des bienfaits reçus d'eux à cette occasion et dans d'autres, il les gratifia de plusieurs dons en terres et de divers avantages.

Quant à l'empereur teuton, avili par cette aventure et déclinant de jour en jour, il atteignit son dernier jour avant que l'année même fût révolue, vérifiant ainsi l'antique sentence : quiconque, soit noble soit non noble,

1. Citation de l'Ancien Testament :
Macchabées, I. 4. 3

troublera le royaume ou l'église et par ses contestations aura provoqué un déplacement des corps des saints, ne survivra pas plus d'un an, mais il périra sur-le-champ ou dans le cours de l'année.

De son côté le roi d'Angleterre, complice de la ruse teutonne, et qui faisait la guerre au roi Louis avec le comte Thibaut, avait conspiré de profiter de l'absence du roi pour ravager complètement ou occuper la marche limitrophe de ses états. Mais un seul baron, à savoir Amauri de Montfort, un homme d'une infatigable ardeur au combat, appuyé sur l'ost vaillant du Vexin, suffit à le repousser. N'obtenant guère de succès ou même n'en obtenant pas du tout, il rebroussa chemin, frustré dans sa vaine espérance.

Que l'on considère notre époque moderne ou qu'on remonte loin dans les temps antiques, la France n'accomplit jamais d'exploit plus éclatant que celui-là, ni, unissant les forces de ses membres, ne déploya jamais plus glorieusement sa puissance que lorsque, en un seul et même moment, et quoique occupée ailleurs, elle triompha de l'empereur romain et du roi anglais. Dans la suite, l'orgueil de ses ennemis une fois étouffé, « la terre fit silence en sa présence »¹ et ceux de ses adversaires qu'elle pouvait atteindre, rentrant d'eux-mêmes en grâce, lui tendirent les mains en gage d'amitié.

74 copies ont été corrigées, nombre équivalent aux années précédentes si l'on ne tient pas compte du pic de 2020 (85). La moyenne des notes, 8,30, est inférieure de plus de deux points à celle de 2021 (10,57), qui s'inscrivait en revanche dans la continuité avec les années antérieures (9,13 en 2020, 10,42 en 2019, 10,13 en 2018, 10,93 en 2017). Cette baisse notable n'est pas sans soulever quelque préoccupation. Elle n'est pas liée au type d'exercice proposé puisque la moyenne des notes du commentaire de texte ou de la dissertation n'étaient guère différentes l'une de l'autre par le passé.

Le nombre de copies notées en dessous de 10 représente largement plus de la moitié du lot (42, soit 56,7 %), contre 27, soit 37,5 % l'an dernier. La part des copies ayant mérité moins de 7 (pour une fourchette de 2 à 6) double (12, soit 16,2 %), sans rejoindre les 28 % de 2020. Un tiers des copies a été noté de 7 à 9 (24, soit 32,4 %), contre 27,7 % en 2021 et 24,7 % en 2020. La note médiane est 10. La

note le plus souvent attribuée est 8 (10 copies), alors qu'elle s'établissait à 11-12 en 2021 et 12-13 en 2020. On ne compte que cinq copies (5,4 %) ayant reçu une très bonne note : un 15, trois 16, un 17, tandis que cette part s'établissait à 11,1 % en 2021, qui avait vu un 18. Trois de ces copies sont celles de candidats admis au concours.

Le texte proposé, extrait de la Vie de Louis VI le Gros par Suger, fait le récit d'un événement célèbre et abondamment commenté – encore tout récemment par un collègue allemand (Gerhard Lubich) dans un ouvrage publié en France –, la marche de l'armée impériale sur la ville de Reims en 1124, suivie de son retrait sans combat, présenté par le narrateur comme une victoire insigne de Louis VI et de ses troupes. S'il n'a surpris personne, il demandait pour être commenté de manière satisfaisante une bonne connaissance des acteurs tant principaux – l'empereur Henri V n'est pas ottonien, Henri I^{er} Beauclerc n'est pas Plantagenêt, Suger n'est pas archevêque de Saint-Denis – que secondaires – Amaury de Montfort n'est pas un noble breton, le comte Thibaud (IV de Blois, mais II de Champagne) n'est pas le Thibaud le Tricheur du X^e siècle. Le contexte politique devait être connu dans ses lignes de force : alliances entre les souverains, relations des uns et des autres avec la papauté, Querelle des investitures. On pouvait espérer que les candidats aient une idée au moins approximative de la marqueterie composant le royaume germanique ; en tout cas, un commentaire des noms des « peuples » mentionnés par Suger n'était pas hors de propos.

Les candidats disposant d'un léger bagage de connaissances ne pouvaient qu'être entraînés sur la pente de la paraphrase. Rares sont les copies qui ne contiennent pas quelques mots sur Suger et sa carrière, mais tout aussi rares sont celles qui ont su tenir le texte et son auteur à distance pour relever ses prises de position et le gauchissement qu'il donne de certains faits. Trop souvent s'est opérée une confusion entre propagande royale et propagande dionysienne, sans soupçonner la conception personnelle que Suger pouvait avoir de la place de son abbaye et de son patron Denis dans le royaume. Alors que les reliques de Saint-Denis jouent un rôle important dans le récit, il a été plutôt peu souligné, et souvent mal compris : dans nombre de copies, le passage dans lequel Louis VI remet à leur place les reliques qui avaient été sorties de leur écrin au début du conflit (« Or le roi en personne, prenant sur ses propres épaules ses seigneurs et patrons, les reporta à leur place ordinaire avec une contenance toute filiale et les larmes aux yeux [...]

») est interprété comme une sorte d'exercice de gymnastique féodale qui aurait vu Louis VI porter ses vassaux et barons sur ses épaules pour les remercier de leur soutien. Certains mots (« ost », « amitié », « honneur », « chevalerie », « marche ») se prêtent à des exposés sous formes de fiches de cours qui ne sont pas fausses mais qui, parce qu'elles sont plaquées par réflexe sans plus d'examen, n'ont parfois qu'un rapport lointain avec le texte proprement dit : l'étalage des connaissances, quand il est mal maîtrisé, n'est guère payant. D'autres notions fréquemment mobilisées, comme la guerre juste, la paix de Dieu ou l'ordalie, n'avaient qu'une pertinence limitée. Autre danger, la surinterprétation : quand il a été commenté, le mot « seigneur » de l'expression « seigneur pape » a été pris dans un sens féodal – ce qui n'aurait pas déplu à Suger ! – et donné lieu à des développements inappropriés. De même, un travers assez partagé est de multiplier les comparaisons avec des situations historiques postérieures ou antérieures à l'événement considéré, ce qui peut permettre de mettre les choses en perspective, mais fait courir à la fois le risque du trop-plein, quand il y a davantage de renvois à ce qui n'est pas le texte qu'au texte lui-même, et celui de l'anachronisme. Moins fréquent mais non moins irritant est l'abus du « name-dropping », qui consiste à farcir la copie de noms d'historiens contemporains dont les travaux n'ont pas toujours un intérêt immédiat pour le commentaire du texte considéré. Certains candidats se sont fait un devoir de définir ce qu'est un concile, ce qui ne s'imposait peut-être pas – mais que le jury demanderait volontiers à l'épreuve orale –, tandis que d'autres mots comme « anathème » ont fait l'objet de commentaires plus hésitants. La mention de l'étendard du comté de Vexin appelé « oriflamme » n'est pas venue si fréquemment sous la plume. Comme cela a été constaté à plusieurs reprises les années précédentes, tout ce qui relève de l'Église ou des pratiques religieuses est souvent rangé dans la catégorie « la religion », « la religion catholique », « la chrétienté », entités obscures dont l'importance est autant soulignée que mal ou pas connue.

Cette année encore, trop de candidats ont succombé aux sirènes du style journalistique, assénant des formules absurdes parfois agrémentées de curieuses collisions chronologiques. Le registre des maladresses et des perles s'est donc « enrichi », comme le montrent ces quelques exemples : avec Louis VI, « retour de l'hégémonie française à l'international », « l'Europe régénérée par la diète de Worms », « la nature pacifiante de la bataille », « l'Empire et le roi de France ont longtemps effectué une danse létale », les Capétiens et l'empereur « s'entendent

sur la gestion de la réforme grégorienne, en France par Cluny et en Germanie par Gorze et Brogne », « Sainte Geneviève a défendu Paris contre les Vikings aux IV^e-V^e siècles », « un texte qui se veut avant tout à l'intention de Dieu », « ce texte est une exagération historique car Suger est un clerc » ; « l'excavation des reliques », « l'empereur est en proie de deux péchés, celui de la vanité et de la mollesse », « le statut du roi n'est pas plénipotentiel », etc.

4. VERSION LATINE

L'ÉPREUVE DE L'ADVERSITÉ

Prosperae res et in plebem ac uilia ingenia deueniunt ; at calamitates terroresque mortalium sub iugum mittere proprium magni uiri est. Semper uero esse felicem et sine morsu animi transire uitam ignorare est rerum naturae alteram partem. Magnus uir es ? Sed unde scio, si tibi fortuna non dat facultatem exhibendae uirtutis ? Descendisti ad Olympia, sed nemo praeter te : coronam habes ; uictoriam non habes. Non gratulor tamquam uiro forti, sed tamquam consulatum praeturamue adepto ; honore auctus es. Idem dicere et bono uiro possum, si illi nullam occasionem difficilior casus dedit in qua una uim animi sui ostenderet : « Miserum te iudico, quod numquam fuisti miser. Transisti sine aduersario uitam ; nemo sciet quid potueris, ne tu quidem ipse ». Opus est enim ad notitiam sui experimento ; quid quisque posset nisi temptando non didicit. Itaque quidam ipsi ultro se cessantibus² malis obtulerunt et uirtuti iturae in obscurum occasionem per quam enitesceret quaesierunt. Gaudent, inquam, magni uiri aliquando rebus aduersis, non aliter quam fortes milites bello. Triumphum³ ego mirmillonem sub Tib. Caesare de raritate munerum audiui querentem : « Quam bella, inquit, aetas perit ! » Auida est periculi uirtus et quo tendat, non quid passura sit cogitat, quoniam etiam quod passura est gloriae pars est. Militares uiri gloriantur uulneribus, laeti fluentem e lorica suum sanguinem ostentant ; idem licet fecerint qui integri reuertuntur ex acie, magis spectatur qui saucius redit.

SÉNÈQUE, *DE PROUIDENTIA* IV.

2. *Cessare a ici le sens de « tarder ».*

3. *Triumphus est le nom d'un mirmillon (mirmillo, -onis, m.), sorte de gladiateur.*

Jury: M. Guillaume BONNET, professeur à l'Université de Bourgogne ; M. Benjamin GOLDLUST, professeur à l'université de Franche-Comté.

Le jury de version latine du concours avait retenu, cette année, un passage du *De Providentia* de Sénèque proposant une réflexion teintée d'un stoïcisme vulgarisé, qui ne devait pas déstabiliser les candidats, pour peu qu'ils eussent une connaissance minimale de l'auteur. L'adversité, nous dit Sénèque, est une chance qui nous permet d'évaluer ce dont nous sommes capables et d'apprendre à nous connaître nous-mêmes. Rien de foncièrement original, par conséquent, du point de vue de la doctrine, dans ce texte dont l'intérêt, aux yeux du jury, résidait en une réelle fluidité, sans difficultés lexicales avérées, couplée à une certaine exigence grammaticale, ce qui devait en faire un bon sujet pour une version sans dictionnaire.

Force est de constater que le résultat a été assez médiocre et qu'en version latine, à l'écrit, le cru 2022 est décevant, par comparaison avec les sessions précédentes. Si le nombre des copies très faibles n'appelle pas de commentaire particulier – car il y en a toujours eu –, c'est surtout le nombre bien inférieur d'excellentes copies qui nous préoccupe, ce qui fait mathématiquement baisser la moyenne de l'épreuve. D'une manière générale, les grosses fautes morphologiques et syntaxiques ont été beaucoup trop nombreuses cette année et le jury invite les candidats à revoir tout cela à fond. De même, des insuffisances de vocabulaire sont à déplorer (*gratulor, queror, munus...*). Les remarques de détail qui suivent se proposent d'identifier les lacunes les plus manifestes cette année, afin que les futurs candidats puissent se préparer au mieux pour les sessions à venir.

La première phrase a suscité des problèmes de coordination. Rappelons une banalité : en latin, on ne peut coordonner que ce qui est au même cas et sur le même plan syntaxique. Le sujet, unique, de la phrase est *prosperae res* ; le *et* a une valeur adverbiale (« même », « aussi bien ») et le *ac* coordonne simplement *plebem et uilia ingenia*. La séquence suivante a posé des difficultés de constructions aux candidats qui n'avaient pas vu que le verbe *mittere* est le sujet de *est*, de même que, dans la phrase d'après, *semper uero esse felicem et transire uitam* sont sujets de *est* (*ignorare rerum naturae alteram partem* étant l'attribut de ces sujets). D'une manière générale, le jury a ici constaté des problèmes récurrents sur l'analyse de la construction des phrases, dont les différents segments n'ont pas été bien identifiés.

Le passage débutant par *Sed unde scio* a mieux réussi aux candidats et le jury a été rassuré de constater que, dans la grande majorité des cas, l'adjectif ver-

bal se substituant au gérondif a été vu et correctement traduit dans le groupe *exhibendae uirtutis*. En revanche, du point de vue lexical, *Olympia* a été très mal traduit (de même que *descendisti ad*, parfois rendu en « tu es monté à » ...) et très rarement identifié comme un pluriel désignant tout simplement les jeux olympiques, ce qu'une poignée de copies seulement a compris. La phrase qui commence par *non gratulor tamquam* a été souvent mal comprise : les candidats n'ont souvent pas vu qu'il fallait sous-entendre un *tibi* devant *uiro forti* et *adepto*, participe parfait au datif singulier du verbe déponent *adipiscor* dont l'analyse a souvent été difficile. Dans la séquence *idem dicere et bono uiro possum*, *idem* doit être analysé et traduit comme le COD de *dicere* (beaucoup lui ont donné une valeur adverbiale). La relative introduite par *in qua una* a été globalement comprise et le jury a apprécié les efforts des candidats pour rendre le subjonctif latin ; en revanche, certains n'ont pas compris que *una* porte directement sur le pronom relatif *qua*, ayant pour antécédent *occasionem*, et que nous n'avons pas affaire ici à l'emploi figé de *una* signifiant « ensemble ». Dans le passage au discours direct, les fautes ont été moins nombreuses, sinon sur la forme verbal *potueris*, à laquelle maints candidats ont donné une valeur conditionnelle, alors qu'il s'agit tout simplement du subjonctif parfait obligatoire, en interrogative indirecte, pour exprimer l'antériorité par rapport à un verbe introducteur au présent ou, comme ici, au futur (*sciet*, qui a d'ailleurs été souvent mal analysé). Le jury invite les candidats à revoir la concordance des temps, d'une manière générale et en particulier dans l'interrogative indirecte.

Les tours gnomiques de la phrase *opus est enim ...* ont assez souvent posé problème aux candidats qui, ici aussi, ont eu du mal à construire (ainsi, *sui* et *experimento* ne peuvent en aucun cas être pris ensemble). Le gérondif à l'ablatif *temptando* a, en revanche, souvent été correctement analysé. Mais les difficultés de construction ont été presque généralisées dans la phrase débutant par *itaque*, où maints candidats n'ont pas vu que le groupe *cessantibus malis* complète *se obtulerunt* (ce groupe est ainsi un datif, et non un ablatif absolu, comme beaucoup l'ont cru) et qu'*iturae* est le participe futur de verbe *ire*, apposé au datif *uirtuti*, qu'il faut rattacher à *quaesierunt* (« ils recherchèrent pour leur vertu destinée à sombrer dans l'obscurité... »). De façon générale, le participe futur est très mal maîtrisé et le jury ne peut, à nouveau, que conseiller aux candidats de reprendre son étude. La valeur circonstancielle de conséquence du subjonctif *enitesceret* dans la proposition relative introduite par *per quam* a également échappé à certains. Le passage sui-

vant, jusqu'aux paroles au discours direct, offrait un répit ; beaucoup, cependant, ont montré ici des faiblesses lexicales, en confondant le déponent *queror* et l'actif *quaero* et en ne reconnaissant pas l'acception du substantif *munus* au sens de « combat, jeux du cirque », que le contexte justifiait pourtant. Les paroles du mirmillon Triumphus ont souvent été mal construites et l'adjectif *bella*, épithète de *aetas*, a été très souvent confondu avec le pluriel du substantif *bellum*. La séquence *auida est periculi* a, en quelque sorte, été le concentré des problèmes rencontrés dans l'ensemble des copies : difficultés à construire (ainsi, peu de candidats ont vu que *quo tendat* complète *cogitat*, sur le même plan que *non quid passura sit*, de même que, juste après, *quod passura est* est sujet de *est* et a pour attribut *gloriae pars*), problèmes d'identification du participe futur (*passura sit* a donné lieu à bien des contre-sens d'identification) et fautes de concordance des temps. Dans la dernière phrase, des contre-sens d'identification ont été commis sur *laeti*, adjectif apposé au sujet de *ostentant* (*militares uiri*, déjà sujet de *gloriantur*), que certains candidats ont tiré du verbe *laedere*, ce qui est impossible morphologiquement. Mais c'est surtout la dernière séquence qui a donné lieu à de multiples erreurs de construction de la part des candidats qui n'avaient pas compris que *licet* est employé ici comme conjonction de subordination suivie du subjonctif (*fecerint*). Quelques excellentes copies ont cependant bien identifié et même fort bien rendu ce tour (« ceux qui reviennent intacts du champ de bataille ont beau avoir fait la même chose... »). Une traduction plus simple de *licet* par « même si » ou « bien que » suffisait, quoi qu'il en soit, pour contenter le jury qui ne peut que déplorer, cette année, une telle augmentation des grosses fautes de construction.

Les 75 copies corrigées ont été notées de 0 à 19,5. La moyenne de l'épreuve s'établit à 9,73, ce qui est en recul par rapport à l'an passé. Treize copies ont été notées à 16 et plus (6 entre 18 et 19,5) ; treize copies également entre 14 et 15,5 ; quatorze entre 10 et 13,5 ; sept entre 6,5 et 9,5 ; quinze entre 4 et 5,5 ; treize entre 0 et 3,5.

Jury: Mme Elsa MARGUIN-HAMON, directrice de la recherche, chargée de cours à l'École nationale des chartes ; M. Bruno POULLE, professeur à l'Université de Franche-Comté.

5. THÈME LATIN

Outre cela, nous savons que le bonheur éprouvé par quelques Princes en certains jours n'est pas un pur effet de leur fortune qui ait affecté de

les favoriser en un temps plutôt qu'en un autre ; c'est une suite du choix qu'ils ont fait de certains jours pour y entreprendre les choses les plus importantes. Ainsi Timoléon, s'étant persuadé que le jour qu'il vint au monde était un jour de prospérité pour lui, le choisit pour attaquer ses ennemis avec plus de confiance, et il n'oublia pas sans doute de flatter ses soldats de l'espérance de la victoire par la considération du jour. Les soldats, se confiant en la bonne fortune de Timoléon, se battirent plus vigoureusement qu'ils n'eussent fait. Timoléon de son côté ne négligea rien pour signaler le bonheur du jour de sa naissance, de quoi il voyait bien qu'il pourrait tirer dans la suite un grand profit. Il n'y a donc rien d'extraordinaire qu'il ait été victorieux ce jour-là et qu'ayant persuadé à ses troupes que c'était le jour favori de sa fortune elles aient toujours donné sur l'ennemi ce jour-là avec cette ardeur et cette confiance qui sont un des principaux instruments de la victoire.

PIERRE BAYLE, *PENSÉES SUR LA COMÈTE*, CH. 26 (1694).

Pierre Bayle publia en 1682 ses *Pensées sur la comète* apparue deux ans plus tôt, et en donna plusieurs rééditions, dont celle de 1694, qui comportait des ajouts. C'est de ce manifeste sceptique et rationaliste qu'était extrait le texte proposé cette année comme thème latin du concours. Le jury a examiné 51 copies ; la moyenne des notes obtenues était de 9,7 sur 20, et l'écart-type de 5,3. Cinq copies ont obtenu 17/20 ou plus ; mais 27 copies ont eu moins de 10/20.

Le texte proposé, outre les difficultés d'interprétation de la langue du XVII^e siècle, se prêtait peu à la transposition mot à mot à laquelle les candidats se bornent souvent, avec l'aide du dictionnaire français-latin : il fallait trouver, en de nombreux passages, des tournures qui rendaient compte de la pensée de l'auteur sans trop s'éloigner du texte. Ainsi, le jury a évalué, comme d'habitude, la correction morphologique et grammaticale, la justesse dans l'emploi des mots et des constructions syntaxiques, mais aussi, particulièrement cette année, l'aisance dans la langue latine.

Dans la première phrase, le jury a été indulgent sur l'interprétation de « quelques princes », qui pouvait se comprendre aussi bien comme un indéfini que comme une indication numérique ; en revanche, « le bonheur éprouvé » ne voulait

pas dire « le bonheur ressenti ». De même, la « suite du choix qu'ils ont fait de certains jours » a donné lieu à des cascades d'impropriétés et de contre-sens : « de certains jours » n'était pas un complément de date ! Les expressions « pour y entreprendre les choses les plus importantes » et « pour attaquer ses ennemis avec plus de confiance », à deux lignes d'intervalle, étaient l'occasion pour les candidats de montrer qu'ils connaissaient la différence entre superlatif et comparatif, ainsi que la syntaxe des subordonnées de but. Mais que dire des copies qui ont traduit « ennemis » par un *inimici* tout à fait inapproprié dans ce contexte ? Les mots « Timoléon, s'étant persuadé... » (de même que, plus loin, « ayant persuadé à ses troupes ») aurait dû inciter les candidats à utiliser le verbe *persuadere* correctement, difficulté classique du thème latin.

La fin de cette seconde phrase (« et il n'oublia pas sans doute de flatter ses soldats de l'espérance... ») a produit d'étranges interprétations sur les rapports entre Timoléon et ses soldats (*blandiri* ne convenait pas) ; et si Timoléon n'oublia pas, de nombreux candidats ont oublié, eux, que la convention du thème latin interdit d'utiliser et suivi d'une négation. Il y a eu aussi quelques candidats chez lesquels un verbe déponent comme *obliviscor* provoque la plus grande confusion. La traduction de « par la considération du jour » a donné lieu à des contorsions plus ou moins heureuses de substantifs piochés dans le dictionnaire : rappelons que la langue latine utilise volontiers une forme verbale quand le français emploie un nom.

De nombreux candidats n'ont pas su déceler un irréel du passé dans la proposition « plus vigoureusement qu'ils n'eussent fait » ; d'une façon générale, le jury a constaté, cette année encore, la maladresse de nombreux candidats dans l'emploi des temps et des modes des verbes latins ; la règle pourtant simple de la concordance des temps est trop souvent ignorée.

Dans l'avant-dernière phrase, le verbe pouvoir a souvent été oublié dans les mots « il voyait bien qu'il pourrait tirer », peut-être parce que *posse* n'a pas d'infinitif futur ; mais il est en tout cas regrettable que beaucoup de candidats ignorent les règles de base de la proposition infinitive, dans cette phrase comme dans d'autres (en particulier sur l'emploi du pronom réfléchi). Enfin, dans la dernière phrase, une seule copie a utilisé le verbe *dare* pour traduire « elles aient toujours donné sur l'ennemi » : le sens un peu vieilli de « donner » a donc été presque

unanimentement compris de manière correcte. En revanche, « un des principaux instruments de la victoire » a produit bien des inexactitudes ou maladresses.

Les copies vraiment indignes ont été, par bonheur, peu nombreuses ; mais il est très difficile pour les correcteurs de retrouver, derrière la séquence « *ea quae sequuntur electioni certis diebus ad ibi capessendum res causas magis magnus factus habent est* », la phrase « c'est une suite du choix qu'ils ont fait de certains jours pour y entreprendre les choses les plus importantes » et de trouver quelque valeur à cette tentative de traduction. Une seule copie était incomplète (si on excepte celles qui, par étourderie, ont oublié des membres de phrase) : les candidats ont donc su organiser leur temps durant l'épreuve, ce dont le jury se réjouit. Au total, sur un texte parfois épineux, les bons latinistes ont pu montrer leurs capacités, et les autres leurs lacunes.

6. VERSION GRECQUE

COMMENT PYTHAGORE A INTRODUIT EN GRÈCE LA SAGESSE APPRISE EN ÉGYPTÉ

Ἔχοι δ' ἂν τις μὴ σπεύδειν ὀρηγμένος πολλά καὶ θαυμαστά περὶ τῆς δσιότητος αὐτῶν¹ διελεθεῖν, ἦν οὔτε μόνος οὔτε πρῶτος ἐγὼ τυγχάνω καθεωρακῶς, | ἀλλὰ πολλοὶ καὶ τῶν ὄντων καὶ τῶν προγεγενημένων, δὴν καὶ Πυθαγόρας ὁ Σάμιός ἐστιν· ὃς ἀφικόμενος εἰς Αἴγυπτον καὶ μαθητῆς ἐκείνων γενόμενος τὴν τ' ἑλλην φιλοσοφίαν πρῶτος εἰς τοὺς Ἕλληνας ἐκόμισεν, καὶ τὰ περὶ τὰς θυσίας καὶ τὰς ἀγιστείας τὰς ἐν τοῖς ἱεροῖς ἐπιφανέστερον τῶν ἄλλων ἐσπούδασεν, ἠγούμενος, εἰ καὶ μηδὲν αὐτῷ διὰ ταῦτα πλεον γίγνοιτο παρὰ τῶν θεῶν, ἀλλ' οὐδὲν παρὰ γε τοῖς ἀνθρώποις ἐκ τούτων μάλιστα εὐδοκίμησεν.

Ὅπερ αὐτῷ καὶ συνέθη· τοσοῦτον γὰρ εὐδοξία τοὺς ἄλλους ὑπερέβαλεν ὥστε καὶ τοὺς νεωτέρους ἅπαντας ἐπιθυμεῖν αὐτοῦ μαθητὰς εἶναι, καὶ τοὺς πρεσβυτέρους ἡδὴ οὐδὲν ὄραν τοὺς παῖδας τοὺς αὐτῶν ἐκείνῳ συγγινομένους ἢ τῶν οἰκείων ἐπιμελουμένους. Καὶ τούτοις οὐχ οἷόν τ' ἀπιστεῖν· ἔτι γὰρ καὶ νῦν τοὺς προσποιουμένους ἐκείνου μαθητὰς εἶναι μᾶλλον σιγῶντας θαυμάζουσιν² ἢ τοὺς ἐπὶ τῷ λέγειν μεγίστην δόξαν ἔχοντας.

ISOCRATE

Notes :

1. αὐτῶν, les Égyptiens

2. θαυμάζουσιν, pluriel collectif « on admire »

Le texte proposé cette année aux candidats était un extrait du Busiris d'Isocrate (§28-29), éloge paradoxal – rédigé en réponse à celui du sophiste Polycratès – du cruel souverain d'Égypte Busiris, qui avait la réputation de hair les étrangers et de les tuer. Isocrate y compose un éloge de l'Égypte et de la piété des Égyptiens (§24-27) et, à cette occasion, introduit un développement sur Pythagore, qui s'est mis à l'école de cette piété, introduite par lui en Grèce en même temps que la philosophie – ce qui lui a valu une célébrité telle que tous voulaient suivre son enseignement.

Jury: M. Philippe HOFFMANN, membre de l'Institut, directeur d'études à l'École pratique des hautes études ; Mme Brigitte MONDRAIN, directrice d'études à l'École pratique des hautes études.

Le texte est constitué de trois phrases d'inégale longueur, dont la première, complexe, demandait à être analysée avec soin. Le verbe est en tête de phrase, ἔχοι δ' ἄν τις, « L'on pourrait ... » (construire ἔχειν + infinitif διελθεῖν, de διέρχομαι), et le sujet (τις) est suivi d'un participe parfait moyen en apposition (ὠρμημένος, litt. s'étant élané), que l'on comprend ainsi : μὴ σπεύδειν ὠρμημένος, « si l'on ne veut pas se hâter, sans hâte excessive ». Le verbe διελθεῖν est précédé de ses compléments : « L'on pourrait... exposer beaucoup de choses admirables au sujet de la piété des Égyptiens (αὐτῶν) ». Suit une proposition relative introduite par ἣν, dont l'antécédent est τῆς ὁσιότητος, et dans laquelle il faut reconnaître la construction de τυγχάνω + participe : « [la piété] que, moi, je ne suis ni le seul ni le premier à avoir observée (καθεωρακώς participe parfait de καθοράω), mais [l'ont observée] beaucoup de nos contemporains (τῶν ὄντων, litt. beaucoup de ceux qui sont maintenant) et de ceux qui ont vécu avant nous (τῶν προγεγενημένων) ». Au génitif pluriel τῶν προγεγενημένων s'attache une nouvelle relative introduite par un génitif partitif : « ... parmi lesquels (ὧν) il y a aussi Pythagore de Samos ». Le nom de Pythagore introduit lui-même une proposition relative qui occupe toute la fin de la phrase : « ... lequel, étant venu en Égypte et étant devenu l'élève de ces gens-là (i.e. des Égyptiens), fut le premier à rapporter (ἐκόμισεν) chez les Grecs de manière générale la philosophie (ou : le savoir, on remarque la tournure τὴν τ' ἄλλην... καὶ) et en particulier mit ses soins (ἐσπούδασεν + COD τὰ περὶ...) de façon plus brillante que les autres (adverbe au comparatif ἐπιφανέστερον + génitif) à ce qui concerne les sacrifices (τὰ περὶ τὰς θυσίας) et les cérémonies (ἀγιστείας) qui se déroulent dans les sanctuaires ». Au sujet de ces verbes (ἐκόμισεν, ἐσπούδασεν), c'est-à-dire Pythagore, est apposé le participe ἡγούμενος qui régit la fin de la phrase : « il pensait que, même si (εἰ καὶ) il ne s'attirait par là (διὰ ταῦτα résume ce qui précède) de la part des dieux (παρὰ τῶν θεῶν) aucun avantage (mot à mot : rien de plus, μηδὲν πλεόν), en tout cas (du moins) auprès des hommes (ἀλλ' οὖν παρὰ γὰρ τοῖς ἀνθρώποις) il en (ἐκ τούτων, cf. διὰ ταῦτα) tirerait la plus grande réputation (infinitif futur εὐδοκιμήσειν) » .

La deuxième phrase décrit le succès de Pythagore comme éducateur des Grecs. « C'est précisément ce qui lui advint (συνέβη, de συμβαίνω + datif) ». On identifie ensuite une structure consécutive τοσοῦτον... ὥστε + proposition infinitive : « car il surpassa tellement par sa renommée (εὐδοξία) les autres hommes que d'une part (καὶ... καὶ...) tous les jeunes gens (τοὺς νεωτέρους opposé à τοὺς πρεσβυτέρους)

désiraient être ses élèves, et que d'autre part les gens plus âgés (τοὺς πρεσβυτέρους) voyaient avec plus de plaisir (adverbe au comparatif ἥδιον, et construction de ὀράω avec participe) leurs propres fils (τοὺς παῖδας τοὺς αὐτῶν) suivre ses leçons (συγγιγνομένους, litt. fréquenter, suivre l'enseignement de quelqu'un, ἐκεῖνω = Pythagore), plutôt que s'occuper (ἐπιμελεῖσθαι + génitif) de leurs affaires (τῶν οἰκείων, comprendre : leurs affaires domestiques, qui sont celles des pères) ».

La dernière phrase contient une allusion à la pratique pythagoricienne du silence imposé aux disciples, et décoche une pique aux sophistes contemporains d'Isocrate, qui ne recherchent que la renommée. Les pythagoriciens s'attirent, par leur pratique du silence, une admiration qui surpasse la gloire frelatée des professionnels de la parole. Tout ce qui vient d'être dit par Isocrate est résumé par τούτοις : « Et il est impossible de ne pas prêter foi (ἀπιστεῖν) à cela (τούτοις) : car maintenant encore (ἔτι... καὶ νῦν) on admire plus (θαυμάζουσιν) pour leur silence (participe σιγῶντας, à cause de leur silence) ceux qui font profession (προσποιεῖσθαι) d'être ses disciples, que ceux qui, par leur art de la parole (ἐπὶ τῷ λέγειν), ont une très grande réputation (μεγίστην δόξαν) ».

Vingt-quatre candidats ont composé, et la moyenne de l'épreuve est de 10,23. Six très bonnes copies ont été notées entre 19, 5 et 14, 5 ; cinq autres entre 13, 5 et 10. Trois copies très faibles ont obtenu 2 et 3.

7. VERSION ANGLAISE (LVE 1)

The grass-plot before the jail, in Prison Lane, on a certain summer morning, not less than two centuries ago, was occupied by a pretty large number of the inhabitants of Boston, all with their eyes intently fastened on the iron clamped oaken door. Amongst any other population, or at a later period in the history of New England, the grim rigidity that petrified the bearded physiognomies of these good people would have augured some awful business in hand. It could have betokened nothing short of the anticipated execution of some noted culprit, on whom the sentence of a legal tribunal had but confirmed the verdict of public sentiment. But, in that early severity of the Puritan character, an inference of this kind

Jury: Mme Marie de LA MURE,
 professeur au lycée Michelet, Vanves ;
 Mme Manuelle BOUTRIT-BUCHARD,
 professeur au lycée Michelet, Vanves

could not so indubitably be drawn. It might be that a sluggish bond servant, or an undutiful child, whom his parents had given over to the civil authority, was to be corrected at the whipping-post.

[...]

When the young woman—the mother of this child—stood fully revealed before the crowd, it seemed to be her first impulse to clasp the infant closely to her bosom; not so much by an impulse of motherly affection, as that she might thereby conceal a certain token, which was wrought or fastened into her dress. [...] On the breast of her gown, in fine red cloth, surrounded with an elaborate embroidery and fantastic flourishes of gold thread, appeared the letter A, greatly beyond what was allowed by the sumptuary regulations of the colony.

The young woman was tall, with a figure of perfect elegance on a large scale. She had dark and abundant hair, so glossy that it threw off the sunshine with a gleam; and a face which, besides being beautiful from regularity of feature and richness of complexion, had the impressiveness belonging to a marked brow and deep black eyes. She was ladylike, too, after the manner of the feminine gentility of those days; characterised by a certain state and dignity, rather than by the delicate, evanescent, and indescribable grace which is now recognised as its indication. And never had Hester Prynne appeared more ladylike, in the antique interpretation of the term, than as she issued from the prison.

[...]

"She hath good skill at her needle, that's certain," remarked one of her female spectators; "but did ever a woman, before this brazen hussy, contrive such a way of showing it? Why, gossips, what is it but to laugh in the faces of our godly magistrates, and make a pride out of what they, worthy gentlemen, meant for a punishment?"

NATHANIEL HAWTHORNE, *THE SCARLET LETTER*, 1850.

Le texte proposé cette année est un extrait de *The Scarlet Letter* de N. Hawthorne, publié en 1850. Œuvre majeure, considérée comme le premier chef

d'œuvre de la littérature américaine, ce roman de fiction historique retrace l'histoire d'Hester Prynne, une jeune femme vivant au XVII^e siècle, dans une communauté puritaine à Boston (Massachusetts). Cette dernière, accusée d'adultère, est envoyée en prison et se voit condamner à porter sur la poitrine la lettre A, symbole de son adultère.

L'extrait choisi correspond à l'incipit du chapitre deux et à un passage clé du roman. Alors qu'Hester Prynne s'apprête à sortir de prison, la société puritaine de Boston est rassemblée devant la prison. On la découvre sur la place publique, face à la vindicte populaire, fière et altière, tenant sa fille contre son sein.

Le passage, essentiellement descriptif, est composé d'un long paragraphe qui présente le contexte et l'état d'esprit puritains de l'époque. Les deux paragraphes suivants sont consacrés à Hester Prynne et à la description détaillée de sa sortie de prison. Le dernier paragraphe introduit une portion de langage parlé.

Le passage était écrit dans une langue dense, riche et syntaxiquement complexe par moments. Le jury tient à féliciter les candidats qui sont parvenus à déjouer les pièges et à restituer le texte avec rigueur, clarté et élégance. Néanmoins, nombreux sont ceux qui ne sont pas parvenus à rester suffisamment fidèles au texte-source. Nous souhaiterions donc attirer l'attention des futurs candidats sur un certain nombre de points qui s'avèrent capitaux afin de réussir l'épreuve de version.

De trop nombreuses copies reflètent une lecture beaucoup trop superficielle du texte. Or, il est impossible de traduire de façon satisfaisante un texte aussi riche après une lecture hâtive. S'imprégner du texte source, le saisir dans sa globalité ainsi que dans sa finesse et sa finalité sont des étapes essentielles qui permettent d'éviter de nombreux faux sens et contresens. La lecture doit donc devenir plus analytique et une attention particulière devra être accordée au lexique, aux temps, aux déterminants, ainsi qu'à la ponctuation.

Nous encourageons donc les futurs candidats à effectuer plusieurs lectures attentives qui faciliteront son interprétation.

Nous les incitons également, même si le temps imparti est très court, à se poser les questions suivantes lors de la première lecture :

- Quel est le but du passage ?
- Quel est le point de vue, le niveau de langue, le ton ?

- Quels sont les éléments rhétoriques (répétitions, métaphores) ?

Le jury tient également à attirer l'attention sur l'importance du niveau de langue. Le choix du niveau de langue est intimement lié au texte-source mais également à la maîtrise des registres de langue en français. Le jury regrette le manque de rigueur dont ont fait preuve un certain nombre de candidats en matière de choix lexical.

Outre les difficultés inhérentes et spécifiques au texte, la difficulté à rendre correctement certaines phrases complexes, ainsi que les contraintes liées à l'exercice de la traduction, le jury a remarqué un certain nombre de fautes récurrentes, qui méritent d'être rappelées :

- usage inexact de la ponctuation (qui peut engendrer des ruptures de construction et des confusions de sens).
- des fautes d'accord et de conjugaison (même dans des copies plutôt bien traduites).
- une maîtrise fantaisiste des accents.
- des énoncés qui ne font pas sens (barbarismes et non-sens).
- ajouts.
- calques de structure.
- Faux-sens / contresens lexical ou contresens syntactique.
- sous-traduction ou sur-traduction.

Traduire un texte est un exercice exigeant qui requiert une excellente maîtrise de la syntaxe et du lexique en français. S'agissant d'un sujet de concours, les attentes du jury sont élevées en ce qui concerne la rigueur linguistique. Les candidats doivent s'astreindre à affronter les difficultés et à surmonter ces dernières et non à les contourner. Nous ne pouvons qu'encourager les futurs candidats à avoir recours aux procédés de traduction (transposition, chassé-croisé, étoffement, modulation) qui s'avèrent le plus souvent très utiles, voire nécessaires.

Il est également indispensable d'effectuer une relecture en s'attachant au sens, à la correction grammaticale, lexicale et orthographique ainsi qu'à la ponctuation. La rigueur et l'élégance stylistique sont des qualités valorisées par le jury.

Nous tenons également à souligner le manque de soin dans l'écriture et la présentation de certaines copies.

Néanmoins, le jury félicite les candidats qui ont réussi à restituer la complexité et la richesse de l'extrait, à braver les écueils et à proposer des traductions subtiles face aux difficultés posées par le texte de N. Hawthorne.

8. VERSION ALLEMANDE (LVE 1)

ICH HIELT MICH NICHT FÜR EINE SCHRIFTSTELLERIN...

Als « Niederungen »* nach drei Jahren und der Zensur von mehreren „Lektoren“ endlich im Bukarester Kriterion Verlag erschien, war es stilistisch entstellt und inhaltlich verkrüppelt. Es wurden ganze Texte und Textpassagen rausgeschmissen und Formulierungen verändert, aus Russland wurde „ein fernes fremdes Land“ gemacht. Das war der politische Aspekt der Zensur. (...) Als das Buch nach diesem ganzen „Ausmerzen“ dann doch erschien, war es mir fast egal. Ich hatte es größtenteils in der Fabrik geschrieben, im Büro zwischen vier Buchhaltern, heimlich, anstatt die technische Beschreibung hydraulischer Maschinen aus dem Deutschen ins Rumänische zu übersetzen. Ich arbeitete in der Maschinenbaufabrik, in meinem Kopf war man das, womit man sein Brot verdiente, also war ich Übersetzerin.

Ich hielt mich nicht für eine Schriftstellerin. Ich hatte angefangen zu schreiben, weil mein Vater gestorben war, weil die Schikanen des Geheimdienstes immer unerträglicher wurden. (...)

Ich habe mir damals nie vorgestellt, dass « Niederungen » in Deutschland erscheinen könnte. Ich wurde ängstlich, als ich die Nachricht bekam.

Zum nochmaligen Lektorieren traf ich mich mit der Westberliner Lektorin in dem Schiort Poiana Braşov in den Karpaten. Es sollte konspirativ sein, wir sollten Touristinnen im Schiurlaub sein, der Geheimdienst sollte nicht erfahren, dass wir uns treffen. (...)

Das Lektorat war einfach, ich widersprach nicht, wenn etwas weggelassen wurde, es tat mir um gar nichts leid. Ich werde oft gefragt, warum. Die Texte handelten von diesem fingerhutkleinen Dorf am Rand der Welt. Und Rumänien mit seiner irren Diktatur und der finsternen Armut war als Ganzes am Rand der Welt. Ich brauchte jeden Tag dringend die Schönheit der Sätze, aber ich schrieb, um einen Halt zu finden gegen das Elend des Lebens und nicht, weil ich Literatur machen wollte. Ich hatte seit Jahren Bücher und Zeitschriften aus dem Westen gelesen, darin gab es keine politische Zensur. Ich war überzeugt, die Änderungen der Lektorin haben rein literarische Gründe, im Ästhetischen kennt sich jemand aus dem Westen besser als ich. Und wen interessiert eine verklemmte deutsche Minderheit und eine Diktatur am Rand der Welt, dachte ich, und wenn so ein Buch im Westen erscheint, darf es wahrscheinlich nicht zu dick werden, damit es überhaupt jemand kauft.

*publié en français sous le titre *Dépressions*

HERTA MÜLLER, *MEIN VATERLAND WAR EIN APFELKERN*, 2014.

Jury: Mme Béatrix FRAPPEZ, professeur au lycée Jean Calvin, Noyon ; Mme Anne LEFEBVRE, professeur au lycée Hélène Boucher, Paris.

Le texte proposé cette année aux neuf candidats de première langue était extrait de *Der Reim weiß Bescheid* publié dans *Mein Vaterland war ein Apfelkern* (2014) où Herta Müller s'entretient avec Angelika Klammer. Herta Müller, qui obtint le Prix Nobel de littérature en 2009, répond de fait aux questions d'Angelika Klammer, désireuse de mieux faire connaître l'écrivaine germanophone qui quitta sa Roumanie natale en 1987. Le passage retenu était un montage axé sur les obstacles liés à la publication de *Niederungen* (*Dépressions* en français) en Roumanie puis en Allemagne de l'Ouest.

La structure du texte était claire. Le titre, reprise de la ligne 14, permettait aux étudiants de saisir immédiatement la problématique du texte.

— l. 1-13 : *Niederungen* en Roumanie

- Description des difficultés rencontrées par l'auteure : censure stylistique et politique (l. 1-6)
- Réaction de l'auteure face à ces procédés : indifférence quasi-totale (l. 7)
- Conditions de rédaction de l'ouvrage : le livre est écrit pour une large part dans le bureau d'une usine où Herta Müller travaille comme traductrice (l. 7-13).

— l. 14-19

- Ce travail de traductrice correspond donc au métier de Herta Müller qui n'a aucune prétention littéraire (l. 14).
- Évocation des raisons pour lesquelles l'auteure a commencé à écrire : décès de son père (l. 15), harcèlement des services secrets (l. 16)
- La nouvelle de la publication de *Niederungen* en Allemagne, totalement inimaginable pour l'auteure (l. 17), remplit Herta Müller de crainte (l. 18-19).

— l. 20-38 : *Niederungen* en Allemagne

- Description de la rencontre avec la lectrice de Berlin-Ouest à Poiana Braşov dans les Carpates pour échapper aux services secrets (l. 20-24)

- Suppressions opérées par la lectrice (l. 24-25) et absence de réaction de Herta Müller (l. 25)

– Raisons de cette absence de réaction :

- approche personnelle

Le sujet de l'ouvrage semble peu porteur (l. 26-27) – confirmation de ce constat (l. 36-37). L'écriture permet à l'auteure, dans un contexte politique et social particulièrement lourd (l. 27-28), d'échapper à la misère du monde (l. 30) mais non pas de se proclamer écrivaine (l. 30-31). Tel n'est pas le but recherché.

- approche culturelle

Sentiment d'infériorité de Herta Müller face au monde de l'Ouest. Herta Müller s'estime d'emblée incompetente face à une lectrice de Berlin-Ouest (l. 31-35).

- approche commerciale

Avec un tel sujet (l. 35-36), il est clair qu'un livre ne doit pas être trop volumineux pour avoir des chances de se vendre (l. 36-38).

Le texte ne présentait pas de difficultés grammaticales particulières : le passif, les subordonnées conjonctives et les propositions infinitives comptent parmi les éléments fondamentaux de la grammaire allemande. Les candidats ont toutefois trébuché sur ces trois points.

- Le passif, certes généralement très bien repéré au début du texte (l. 3-4 et 4-5) ainsi qu'à la ligne 25 a, l. 25-26, plongé dans l'embarras un candidat qui n'a repéré ni la voix ni le temps et ainsi radicalement modifié les propos de l'auteure.
- La conjonction de subordination temporelle *als* (l. 1, l. 6, l. 18) a encore été à l'origine d'une confusion grossière avec le *as* causal anglais. Il est étonnant de trouver une telle erreur chez un candidat de première langue.

Le *wenn* temporel (l. 24) indiquant clairement que la lectrice berlinoise a modifié le texte de Herta Müller à plusieurs reprises a été compris par la totalité des candidats.

En revanche, près de la moitié des copies comportaient une confusion inadmissible entre *wenn* et *wen* (l. 35), accusatif de *wer*. Certes, cette dernière

phrase commençait par *Und wen* (l. 35) suivi d'un *und wenn* (l. 37) - *wenn* ayant ici le sens de si – mais rien n'autorisait les candidats à commettre une telle bévue.

Parfois, *wer* sous la forme de *wen* (l. 35) a d'ailleurs bien été identifié comme tel mais au mauvais cas. Un candidat a ainsi proposé « qui intéressait une minorité allemande ».

- Si la proposition infinitive introduite par *um ... zu* (l. 29-30) a été comprise par l'ensemble des candidats, ce ne fut pas le cas de *anstatt ... zu* (l. 9-11, 4 copies). Comme *um ... zu*, les constructions avec *anstatt ... zu* et *ohne ... zu* devraient être connues.

Un dernier élément a parfois perturbé les candidats : le pronom relatif sous la forme *wo* + préposition. Ainsi, *womit* (l. 12) n'a pas toujours été repéré comme tel mais traduit à partir du *wo* spatial. Il fallait ici partir de l'expression *sein Brot mit etwas verdienen* pour aboutir à *womit* puis à *das, womit ...* : « ce grâce à quoi ».

Les difficultés lexicales sont à l'origine de nombreuses erreurs. Si le texte abordait une thématique chère aux chartistes, force est de constater que le vocabulaire tournant autour de l'édition et de l'écriture est loin d'être maîtrisé.

Le jury a bien évidemment fait preuve d'indulgence pour l'erreur d'ailleurs attendue sur *Buchhalter* (l. 9), « comptable », traduit par l'ensemble des candidats par « bibliothèque », « étagère », « couverture de livre », etc. Le terme *Buch* ne signifie cependant pas uniquement « livre » dans son acception générale mais également « le livre de comptes », d'où l'expression *die Bücher führen* : « tenir la comptabilité ».

De la même façon, les nombreuses propositions plus ou moins heureuses pour *verklemmt* (l. 35, « coincé ») n'ont pas scandalisé le jury. En revanche, des erreurs sur *Verlag* (l. 2, traduit dans une copie par « camp », confusion avec *Lager*), *Beschreibung* (l. 9), *Lektorin* (l. 21 et 33), *Satz* (certes au pluriel, l. 9), *Zeitschriften* (l. 32, traduit par « journaux », 5 copies ; par « articles de presse », 2 copies ; par « brochure », 1 copie ; par « magazine » plutôt que « revue », 1 copie) sont pour le moins étonnantes.

Le jury a, en outre, relevé les lacunes suivantes :

- *fern* (l. 5) / *unerträglich* (l. 16) / *nochmalig* (l. 20) / *finster* (l. 28) / *überzeugt* (l. 33) / *rein* (l. 33) / *dick* (l. 38)

- *widersprechen* (l. 24, confondu avec *wiederholen* ou ignoré) / *brauchen* (l. 28, confondu avec *gebrauchen*)
- *die Änderungen* (l. 33, confondu avec *die Anderen*)

Certains mots apparemment énigmatiques (par exemple *unerträglich* (l. 16) ou *nochmalig* (l. 20) pouvaient facilement être traduits après une analyse précise de leur formation : il fallait ainsi partir de *tragen* et de *Mal* dans ces deux cas.

On notera par ailleurs qu'une lecture hâtive, parfois doublée d'un manque de réflexion, peut entraîner des imprécisions, voire des erreurs grossières.

- l. 2 : *im Bukarester Kriterion Verlag*

Bukarester : de Bucarest, forme rappelant *die Berliner Mauer*, a été traduit par deux candidats par « de Budapest ». Figuraient pourtant *Poiana Braşov in den Karpaten* (l. 21) et *Rumänien* (l. 27), données géographiques excluant clairement le pays de la puszta... Encore fallait-il comprendre que *Karpaten* signifie Carpates et non pas « remontées mécaniques » (une copie) ...

Kriterion n'avait pour sa part évidemment pas à être traduit puisqu'il s'agissait du nom de la maison d'édition. Un tiers des étudiants a cru bon de proposer « éditions critiques » voire « critères d'édition ».

- l. 20-21 : *mit der Westberliner Lektorin* rendu par « lectrice ouest-allemande » ne correspond pas au texte.
- l. 21 : *in dem Schiort Poiana Braşov in den Karpaten*

Les précisions géographiques semblaient claires d'autant qu'elles étaient corroborées par *Touristinnen im Skiurlaub* (l. 22). Pourtant, certains candidats n'ont pas été à même d'identifier la station de ski Poiana Braşov et ont imaginé qu'il s'agissait du nom, voire du pseudonyme de la lectrice.

Pour conclure, le jury rappelle aux candidats qu'après une lecture attentive du texte, il convient lors du passage à la traduction de bien veiller à la correction de la langue, au poids des petits mots, ici *doch* (l. 7) ou encore *überhaupt* (l. 38), à l'emploi du nombre (le singulier *der Geheimdienst* ne peut être rendu que par un pluriel en français) ainsi bien évidemment qu'à l'orthographe.

Les notes s'échelonnent de 03 à 18,5. La moyenne s'élève à 11,55.

9. VERSION ESPAGNOLE (LVE 1)

—Descanse, soldado —dijo el capitán, levantándose del escritorio y tendiéndole la mano.

Antonio la estrechó medrosamente; pero a cambio recibió un efusivo apretón. El capitán tenía un rostro sanguíneo, con una nariz tuberosa y roja como moco de pavo, surcada de venillas que eran un anuncio de la apoplejía. Luego de un instante de vacilación, buscó entre la selva de carpetas y legajos un sobre con el nombre de Antonio, cuyo contenido volcó en el escritorio. Lo componían una cartilla militar de tapas verdes y una chapa identificativa de cinc. [...]

—Veamos... Antonio Expósito. —El capitán hojeaba la cartilla estampada de sellos que aún manchaban de tinta—. ¿Por qué se alistó en la División?

La pregunta podía ser capciosa o retórica; pero la expresión benigna del oficial sólo admitía la segunda interpretación. Antonio respondió también retóricamente: —Para combatir el comunismo en su madriguera, mi capitán.

—Pues tendrá muy pronto ocasión de hacerlo —anunció complacido, con una sonrisa que expandió sus mofletes—. Como sabe, la División ha organizado, sin salir de línea, un relevo que no es por unidades completas, sino por edades y circunstancias: los casados, los que tengan un hermano muerto, los heridos de gravedad, los mayores de treinta años y los menores de veinte...

—Ninguna de esas circunstancias me toca, así que espero poder prestar mi servicio hasta el fin, sin que nadie me releve —dijo Antonio, por halagar al capitán. Tuvo la impresión de que ambos participaban conscientemente de la misma pantomima; y remachó—: Fijo en el terreno, como los robles.

El capitán intercambió una mirada con el sargento asistente, que lo mismo podía ser ponderativa que sarcástica. Rió con un cloqueo: —Bueno, cuidadito con los robles, que no aguantan el frío ruso. Digamos mejor un abeto. —Tomó la chapa de cinc y trató de descifrar su inscripción—. La gloriosa División, tras su brillante paso por el frente del Volchov, se ha desplegado ahora ante los arrabales de Leningrado, que pronto volverá a ser San Petersburgo, como en la época de los zares. —También su optimismo, como sus preguntas, sonaba retórico, o más bien insensato y fantasioso—. Concretamente ante Kolpino, donde los soviéticos tienen una importante fábrica de tanques y cañones. Nuestra misión es mantener cortada la línea de ferrocarril Moscú-Leningrado, de extraordinario valor para esos hijos de perra.

No le quedó claro si el capitán dirigía el piropo a los rusos o a los alemanes, o en ambiguo abrazo a ambos. Pero no era misión de Antonio descifrarlo.

—Pues cortada la mantendremos, mi capitán, descuide.

—Es un gusto tratar con hombres resueltos como usted, Antonio —prosiguió el capitán, tal vez para entonces un tanto abrumado por los excesos grandilocuentes de la pantomima—.

Jury: M. Yannick BARNE, professeur agrégé, université de Bretagne ;
M. Renaud MALAVIALLE, maître de conférences à Sorbonne Université.

JUAN MANUEL DE PRADA, *ME HALLARÁ LA MUERTE*, 2012.

Durant l'épreuve écrite de LV1 de la session 2022 du concours de l'École nationale des chartes en section A, les candidats ont traduit un texte extrait du roman de Juan Manuel de Prada, *Me hallará la muerte* (2012).

Juan Manuel de Prada est un romancier aux goûts littéraires éclectiques, d'abord auteur de nouvelles fantastiques et surnaturelles et par la suite de nombreux romans. Il a rencontré un public français lors de la traduction de son premier grand roman, *Las máscaras del héroe*, en 1996. Ce roman met en scène par la fiction la bohème artistique espagnole du premier XXe siècle. *La Tempestad* (1997), son second roman basé sur une intrigue policière vénitienne, remporte l'année d'après le Prix Planeta. Il est traduit en vingt langues.

Cet extrait permettait de proposer aux candidats un texte de fiction en prose contemporaine situé dans un contexte historique requérant un lexique riche. L'important était de ne pas multiplier les faux-sens, voire les contre-sens, ce que seule l'acquisition d'un vocabulaire suffisant rend possible. Outre les accumulations de cet ordre, quelques défauts récurrents de compréhension, quelque incorrection grammaticale et, comme souvent, les lacunes en conjugaisons sont les plus pénalisantes pour l'évaluation des copies dans un concours sélectif.

Les sept copies évaluées ont obtenu les notes de 16, 12,5 (deux copies), 8, 6,5, 5 et 4. Une copie a fait preuve d'une compréhension assez fine du texte et proposé une bonne traduction, une deuxième est correcte et les autres sont insuffisantes.

Consulter les rapports des épreuves écrites des années précédentes, lire régulièrement des romans, des nouvelles ou du théâtre contemporain est indispensable. Ces lectures doivent être pratiquées en langue espagnole et en français aussi tôt que possible afin de favoriser la maîtrise grammaticale et de forger une culture générale utile pour la compréhension du contexte et donc pour la traduction.

II. ÉPREUVES ÉCRITES DE LA SECTION B

1. COMPOSITION FRANÇAISE

Voir le rapport donné plus haut en page 10.

2. HISTOIRE MODERNE

Voir le rapport donné plus haut en page 15.

3. HISTOIRE CONTEMPORAINE (ÉPREUVE D'HISTOIRE DE LA BEL)

Programme : La Russie et l'URSS, du milieu du dix-neuvième siècle à 1991.

Sujet : L'État face aux peuples de la Russie et de l'URSS de 1853 à 1991.

Il s'agit de l'épreuve d'histoire de la Banque d'épreuves littéraires. On se reportera au rapport du jury de l'ENS Ulm. La moyenne obtenue à cette épreuve par les candidats qui ont passé par ailleurs les épreuves propres de la section B de l'École des chartes s'élève à 10,31. La moyenne générale obtenue par l'ensemble des candidats BEL est de 9,58.

4. LVE 1 : COMMENTAIRE ET TRADUCTION (ÉPREUVE DE LA BEL)

Il s'agit de l'épreuve de première langue vivante de la Banque d'épreuves littéraires. On se reportera au rapport du jury de la BEL. Les moyennes obtenues

par les candidats qui ont passé par ailleurs les épreuves propres de la section B de l'École des chartes sont les suivantes :

LANGUES	NBRE CANDIDATS	MOYENNE	MOYENNE BEL
Anglais	96	9,55	9,71
Allemand	21	9,19	10,21
Espagnol	16	9,16	9,98
Italien	3	6,67	10,05
Russe	1	-	12

5. VERSION LATINE

Cette épreuve est commune avec l'épreuve de version latine du concours A/L de l'ENS. On se reportera au rapport du jury de l'ENS Ulm. La moyenne obtenue par les 34 candidats qui ont passé par ailleurs les épreuves propres de la section B de l'École des chartes était de 9,74. La moyenne générale obtenue par l'ensemble des candidats BEL est de 9,49.

6. VERSION GRECQUE

Cette épreuve est commune avec l'épreuve de version grecque du concours A/L de l'ENS. On se reportera au rapport du jury de l'ENS Ulm. La moyenne obtenue par les 17 candidats qui ont passé par ailleurs les épreuves propres de la section B de l'École des chartes était de 8,41. La moyenne générale obtenue par l'ensemble des candidats BEL était de 9,85.

7. GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE

Programme : la France métropolitaine et les cinq départements-régions d'outre-mer.

Sujet : L'aménagement du territoire en France : aménager pour corriger, aménager pour dynamiser, aménager pour protéger ?

Cette année, 43 candidats ont composé à l'écrit, nombre en nette régression par rapport à l'année précédente (64 candidats en 2021). Parmi les 43 candidats, 14 ont obtenu une note égale ou supérieure à 10, la moyenne générale s'établissant cette année à 7,5 (moyenne identique à celle de l'an passé, 7,6). Mais cette moyenne n'est pas complètement représentative de l'ensemble des copies corrigées. Comme l'année dernière, nous retrouvons des copies blanches ou ne proposant qu'une vague introduction ; deux copies blanches et cinq copies se limitant à une très courte entrée en matière. Ces cinq copies ont un impact non négligeable sur la moyenne générale de cette session 2022. En effet, si l'on fait abstraction de ces copies, la moyenne passe à 8,4. La distribution des copies est aussi plus resserrée cette année. Les notes s'étalent de 0, pour les copies blanches, à 15, alors que l'année dernière nous avons des copies qui atteignaient 17 et 18.

Le sujet proposé « *L'aménagement du territoire en France : aménager pour corriger, aménager pour dynamiser, aménager pour protéger ?* », était cette année encore un sujet large, classique et accessible d'autant qu'il aborde des thèmes largement relayés dans la presse et les actualités. Si globalement il a été correctement appréhendé par les candidats, dans de très nombreuses copies, il a été mal traité factuellement. Le jury regrette un traitement trop historique, ou trop linéaire, sans approche réelle de la dimension territoriale que cependant un tel sujet imposait.

Les principales difficultés du sujet étaient, d'une part, de bien interroger l'articulation des trois verbes autour desquels se déclinaient le sujet : corriger, dynamiser, protéger. Bien sur l'écueil à éviter était celui du plan qui reprenait cette déclinaison en trois parties. Une telle approche ne permettait pas de mettre en valeur les articulations entre ces trois orientations des politiques d'aménagement qui sur de nombreux territoires ne sont pas excluantes les unes des autres, bien au contraire.

Jury : Mme Sylvie LETNIEWSKA-SWIAT, maître de conférences à l'Université d'Artois ; Mme Alexandra MONOT, professeur agrégé, Université de Strasbourg.

L'enjeu était donc tout à la fois de bien évoquer la pluralité de l'aménagement du territoire mais aussi les limites et les difficultés de mise en oeuvre de ces politiques. Corriger relevait de l'exposition des politiques de justice spatiale indispensable à la dynamisation des territoires les plus défavorisés, à l'instar des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ainsi il est clair que l'approche segmentée, corriger, dynamiser, protéger ne permettaient pas d'aborder la complexité des politiques d'aménagement à destination de ces territoires.

Le sujet proposait au candidat de s'interroger sur le rôle et la place de l'aménagement du territoire aujourd'hui en France, sur ses missions et ses actions au service d'un territoire d'une grande diversité, sur son passage d'une posture aménagiste souhaitée et organisée par l'Etat à un aménagement décliné à l'échelle des territoires régionaux et locaux. Les défis actuels sont dès lors à la croisée de cette articulation scalaire local/régional/national qui dessine la richesse du territoire et répond à ses besoins.

Les meilleures copies sont parvenues à mettre en évidence les réciprociétés et les articulations entre les différentes échelles du territoire, avec notamment une bonne inclusion du rôle des acteurs. Les grandes lois de l'acte 3 de la décentralisation, la loi MAPTAM et la loi NOTRe ont dans quelques développements été judicieusement analysées, présentant l'évolution du cadre des actions d'aménagement au profit des intercommunalités et des échelons plus locaux, mais les exemples précis et bien détaillés ont été malheureusement trop rares.

Plusieurs copies se sont limitées à une introduction, quelques autres se sont concentrées sur une approche trop restreinte abordant l'aménagement de manière linéaire dans une présentation générale historique. Si la mission Racine et le Plan Neige ont révolutionné les activités et les paysages français alpins et languedociens, ces programmes relèvent désormais de l'histoire de l'aménagement du territoire en France. Ils peuvent être exposés pour souligner l'évolution des politiques d'aménagement, mais pas comme un exemple des dynamiques actuelles de l'aménagement

Ces copies trop historiques étaient aussi souvent trop énumératives ou trop abstraites, allusives, déconnectées de la réalité actuelle des territoires. Il est essentiel en géographie de développer des exemples concrets, localisés et si possibles illustrés par des croquis.

Il était indispensable de spatialiser la réflexion, en jouant sur les échelles d'analyse et les exemples mobilisés. Des exemples précis sont toujours attendus en illustration de l'argumentation et ce d'autant plus pour un programme axé sur la France. Si la carte de synthèse, au sens traditionnel de l'exercice, n'est pas une obligation avec chaque sujet, le devoir de géographie se doit d'être illustré par des croquis pouvant prendre la forme de schémas et/ou carte de synthèse et des croquis intercalaires s'appuyant sur quelques exemples développés par le candidat. La quasi-totalité des copies a répondu à l'exercice graphique, mais au final peu de croquis étaient réellement articulés de manière pertinente au développement. Si le croquis semble avoir été intégré comme une exigence pour une composition de géographie, trop de copies présentent encore des illustrations mal construites, ne respectant pas les règles de la sémiologie graphique, trop abstraites, souvent peu ou mal reliées au sujet, voire totalement hors sujet.

Enfin, contrairement aux années précédentes, les candidats ont trop peu mobilisé les auteurs dans leurs propos.

Dans l'ensemble, comme l'an passé, les membres du jury ont noté que davantage de candidats semblent veiller à relire leurs copies pour en corriger les coquilles ou fautes d'orthographe. On peut toutefois encore regretter, assez souvent, une imprécision du vocabulaire géographique et un manque de définition des notions mobilisées.

8. HISTOIRE DES ARTS

Programme : L'art et l'animal.

Sujet : L'animal sauvage et sa symbolique dans les arts.

(Note du jury : le sujet s'entend dans la période définie par le programme, à savoir du Moyen Âge à nos jours)

Dans le cadre du programme des années 2022-2023 portant sur l'animal, la plupart des candidats semblaient être bien armés et préparés. Ils disposaient le plus souvent d'exemples utiles et couvrant les différentes époques et techniques

Jury : Mme Jeanne BRUN, directrice adjointe des collections du Centre Pompidou ; M. Adrien GOETZ, membre de l'Institut, maître de conférences à Sorbonne Université ; M. Florian MEUNIER, conservateur en chef au musée du Louvre.

artistiques, y compris le dessin et l'estampe. On peut préciser à cet égard que les œuvres cinématographiques sont appréciées sans être un attendu obligatoire de la dissertation.

Il a manqué en revanche à beaucoup de copies une définition personnelle du caractère sauvage de l'animal. Or dans l'optique du concours des Chartes, la rigueur et l'honnêteté intellectuelle sont primordiales et il revient donc au candidat de renoncer aux exemples qu'il a en réserve mais qui ne conviennent pas au sujet (le Léviathan et le paon, les poissons dans la nature morte, un petit oiseau mort chez Greuze). Les animaux d'élevage et les animaux domestiques (y compris les petits singes) étaient bien sûr exclus et seuls les titres d'œuvres mentionnant des « chevaux sauvages » permettaient d'introduire cette dernière espèce.

On peut conseiller aux futurs candidats de prendre le temps d'associer au sujet des thèmes iconographiques et symboliques qui sortent du cadre strict de leurs fiches d'œuvres. La visite d'expositions temporaires ou la lecture des catalogues correspondants pourraient être tout à fait utiles.

Face à la question des animaux sauvages, la dialectique pouvait se construire à partir de ceux qui ne se laissaient pas facilement approcher parce qu'ils étaient craintifs, qu'on aurait ainsi opposés aux bêtes féroces et particulièrement dangereuses, en particulier aux fauves. Mais au-delà, on attendait une réflexion sur le traitement dans les différents arts des attributs du caractère sauvage, en particulier le pelage, les dents et défenses, le mouvement ou la prédation. La présence de thèmes permet d'articuler la dissertation qui ne peut pas consister en un simple passage en revue chronologique des exemples les uns à la suite des autres, surtout si les paragraphes commencent par des généralités abusives introduites par « Au Moyen Âge... » puis « À la Renaissance... » et « De nos jours... ».

Toujours à propos de la méthode et des limites du sujet, il est utile d'établir un *distinguo* entre l'héraldique d'une part et les arts d'autre part. Le langage héraldique, s'il n'est pas utilisé par un artiste dans une œuvre, n'appartient pas à l'histoire de l'art en tant que tel ; on pouvait en revanche s'appuyer sur les figures du blason pour comprendre certaines représentations d'animaux dans les arts. Aucun candidat ne semble avoir eu conscience de l'existence d'une différence, dans la langue française et dans l'histoire de la symbolique, entre un aigle d'une part et une aigle héraldique d'autre part. Précisons cependant qu'en dehors de cet élé-

ment de culture générale, il n'est pas attendu avant l'entrée à l'École des chartes de maîtriser les principes de l'héraldique.

Sans doute l'actualité de la question écologique a-t-elle dévié malgré eux certains candidats du sujet donné, malgré l'aide que constituait le mot « symbolique ». Un anachronisme a été trouvé dans plusieurs copies à propos de l'*Ours blanc* de Pompon, sculpteur que certains candidats ont pris à tort pour un défenseur de la lutte contre le changement climatique : comment imaginer cette préoccupation il y a cent ans, en 1922 ?

9. HISTOIRE DU MOYEN ÂGE

Programme : La France du XIII^e siècle au XV^e siècle.

Sujet : Devenir roi de France (XIII^e-XV^e siècle).

Le nombre de copies corrigées (82) est en légère progression par rapport à celui de l'an dernier (79), sans rejoindre celui des années précédentes (supérieur à 90 en moyenne de 2017 à 2020). La moyenne est de 8,95 (8,91 en 2021), ce qui confirme la lente tendance à la hausse observée depuis quelque temps. La note médiane est 9. Vingt-deux copies (26,8 %) dont deux blanches ont obtenu une note inférieure à 7, ce qui est comparable à 2021 (25,3 %), alors que plus d'une copie sur trois était dans ce cas en 2020 et 2019. La proportion des copies ayant reçu une note inférieure à 10 (51,2 %, soit 42 copies) baisse encore par rapport aux années précédentes (55,7 %, en 2021, mais 67 % en 2017). Parmi les copies qui ont obtenu la moyenne et au-dessus (34 copies), onze ont été notées 14 ou plus (six 14, trois 15, deux 16, soit 13,41 % du total, ce qui est nettement mieux qu'en 2021 (8,8 %) et 2020 (9,6 %), et rejoint le niveau de 2019 (13,4 %). Deux de ces copies ont été composées par des candidats admis, les seuls de la promotion 2022 qui avaient choisi l'épreuve d'histoire du Moyen Âge à l'écrit.

Ce satisfecit relatif doit être tempéré par la déception éprouvée devant la manière dont a été le plus souvent traité le sujet proposé, « Devenir roi de France (XIII^e-XV^e siècle) ». Son libellé ne présentait pas de difficulté de compréhension. En première instance, il s'applique aux règles et aléas de la succession au trône.

Jury : M. François BOUGARD, directeur de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS) ; Mme Danielle JACQUART, directrice d'études à l'École pratique des hautes études ; M. Laurent MORELLE, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

Certaines copies s'en sont tenues strictement à cette acception, ce qui impliquait entre autres d'avoir une claire notion de ce qu'est le sacre – appelé par d'aucuns « sacrement » et dont une copie affirme qu'il « renvoie au sacre de Pépin le Bref de 496 » – et de la manière dont fut mobilisée la loi salique au XIV^e siècle – beaucoup n'en ont qu'une notion très vague et certains vont jusqu'à affirmer qu'elle fut édictée par Charles V. Le sujet comportait néanmoins d'autres aspects, que le jury aurait souhaité voir plus souvent aborder : l'installation du roi, en somme devenir « pleinement » roi – ce qui englobait le temps des minorités, la constitution d'un entourage propre, ou bien la reconnaissance de légitimité –, mais aussi la préparation au « métier » de roi (éducation et formation). Mais puisque le sujet précisait roi « de France », que la France n'est territorialement pas la même et que l'autorité du roi n'y a pas la même portée partout entre le début du XIII^e et la fin du XV^e siècle, il n'était pas illégitime de s'attarder sur la manière dont on est passé, pour faire bref, du domaine à une nation. Cela n'autorisait pas pour autant à dissenter de manière générale et sans réflexion du pouvoir royal durant la période considérée. Or la plupart des copies sont tombées dans ce travers, après un développement obligé et plus ou moins maîtrisé sur le sacre et sur la crise de succession qui vit la promotion des Valois. Conscients malgré tout qu'ils étaient à côté du sujet, nombreux ont été ceux qui ont bardé leur propos d'affirmations définitives : « Devenir roi de France, c'est [faire la guerre, lever l'impôt, rendre la justice, « posséder des pouvoirs politiques, juridiques et législatifs », « être confronté à la Peste » etc.] », qui relèvent autant de la méthode Coué que de l'écran de fumée.

En dépit de cette incompréhension quasi générale, le jury a tenu compte de l'exposé des connaissances quand il s'y trouvait. Les plans les plus convaincants ont été chrono-thématiques.

Cette année encore, le registre des maladroites, des bourdes orthographiques, des restitutions phonétiques de noms entendus mais non lus, du charabia et autres perles a été alimenté en abondance. Qu'on en juge par ces exemples : « Anagny », « Khantorawicks », « être très pieu », « passifisme », « chrétienneté », « l'écartement du trône », « l'hommage signalatique », « la transubstanciation », « le saint crème », « Louis IX privilégie les Ordres mendiants aux dépenses famineuses de la papauté », « un conflit entre deux grandes familles, les Girondins et les Bourbons » (pour Armagnacs et Bourguignons), « Devenir roi se fait par incarnation », « le fait de devenir roi est une mise en avant des pouvoirs totaux du

roi », « le verbe devenir est propice aux processus de règne », à la mort du roi, « la population comble le vide par des subterfuges : statues de cire et autres poupées royales », « le corps du roi meurt, mais son esprit demeure », « Lors des funérailles, le roi est divisé en deux parties », etc.

10. VERSION ANGLAISE (LVE 2)

A week later Dorian Gray was sitting in the conservatory at Selby Royal, talking to the pretty Duchess of Monmouth, who with her husband, a jaded-looking man of sixty, was amongst his guests. It was tea-time, and the mellow light of the huge, lace-covered lamp that stood on the table lit up the delicate china and hammered silver of the service at which the duchess was presiding. Her white hands were moving daintily among the cups, and her full red lips were smiling at something that Dorian had whispered to her. Lord Henry was lying back in a silk-draped wicker chair, looking at them.

[...]

"Ugliness is one of the seven deadly virtues, Gladys. You, as a good Tory, must not underrate them. Beer, the Bible, and the seven deadly virtues have made our England what she is."

"You don't like your country, then?" she asked.

"I live in it."

"That you may censure it the better."

"Would you have me take the verdict of Europe on it?" he inquired.

"What do they say of us?"

"That Tartuffe has emigrated to England and opened a shop."

"Is that yours, Harry?"

"I give it to you."

"I could not use it. It is too true."

"You need not be afraid. Our countrymen never recognize a description."

Jury: Mme Marie de LA MURE,
professeur au lycée Michelet, Vanves ;
Mme Manuelle BOUTRIT-BUCHARD,
professeur au lycée Michelet, Vanves

"They are practical."

"They are more cunning than practical. When they make up their ledger, they balance stupidity by wealth, and vice by hypocrisy."

"Still, we have done great things."

"Great things have been thrust on us, Gladys."

"We have carried their burden."

"Only as far as the Stock Exchange." She shook her head.

"I believe in the race," she cried.

"It represents the survival of the pushing."

"It has development."

"Decay fascinates me more."

"What of art?" she asked.

"It is a malady."

"Love?"

"An illusion."

"Religion?"

"The fashionable substitute for belief."

"You are a sceptic."

"Never! Scepticism is the beginning of faith."

"What are you?"

"To define is to limit."

"Give me a clue."

"Threads snap. You would lose your way in the labyrinth."

"You bewilder me. Let us talk of some one else."

"Our host is a delightful topic. Years ago he was christened Prince Charming."

"Ah! don't remind me of that," cried Dorian Gray.

"Our host is rather horrid this evening," answered the duchess, colouring.

"I believe he thinks that Monmouth married me on purely scientific principles as the best specimen he could find of a modern butterfly."

"Well, I hope he won't stick pins into you, Duchess," laughed Dorian.

"Oh! my maid does that already, Mr. Gray, when she is annoyed with me."

"And what does she get annoyed with you about, Duchess?"

"For the most trivial things, Mr. Gray, I assure you. Usually because I come in at ten minutes to nine and tell her that I must be dressed by half-past eight."

"How unreasonable of her! You should give her warning."

OSCAR WILDE, *THE PICTURE OF DORIAN GRAY* (1890).

Nous avons sélectionné un extrait qui présente à la fois un court passage descriptif requérant l'usage du passé et un long dialogue caustique caractéristique du style d'Oscar Wilde. L'ensemble met en lumière l'Angleterre victorienne, dont les candidats sont censés connaître les éléments-clés.

Le préalable à la traduction : lecture intégrale du texte, références incluses, et analyse littéraire

Il convient de lire le texte dans son intégralité, avant de se lancer dans sa traduction. Il s'agit de repérer les lieux et l'époque, les différents personnages et l'enchaînement des événements, mais aussi de capter les intentions de l'auteur (sens apparent / sens caché) ainsi que l'atmosphère, le ton, le registre, voire les variations d'atmosphère, de ton et de registre. La source et la date de publication sont des aides précieuses.

Ici, nous avons un contexte historique précis et un auteur connu pour son esprit piquant. La scène se passe entre gens de la haute société victorienne, ce qui exclut le tutoiement pourtant choisi par certains candidats, dans le dialogue.

On pourra rechercher les échos, les répétitions, les anaphores, métaphores filées, etc. : autant d'éléments de style à respecter.

Ici, dans un premier temps, nous découvrons deux parties bien distinctes, entre le décor élégant et feutré de l'introduction et le débat contradictoire qui suit et qui finit par grandement agacer la duchesse, d'où l'anaphore sur "Our host", désignation qu'elle reprend à la volée, à la fin du premier échange. Arrive alors le troisième mouvement du texte, où le ton sarcastique utilisé pour brocarder l'Angleterre victorienne fait place à un humour bon enfant, que l'on peut interpréter comme une tentative de la part du contradicteur de faire amende honorable auprès de la duchesse, même si ce passage est aussi un moyen pour l'auteur de railler la frivolité de l'aristocratie victorienne.

Un bon traducteur saura faire ressortir ces différentes atmosphères.

La ponctuation du dialogue

Attention à ne pas conserver les guillemets puisque la convention, en français, est d'utiliser des tirets.

Stratégies de traduction

— *De l'intérêt d'une bonne analyse littéraire :*

Un candidat a proposé *devisant avec la jolie duchesse...* pour "talking to the pretty Duchess..." (1.1) C'est un enrichissement de l'original, certes, mais qui a été bien accueilli car il dénotait une fine analyse littéraire du passage prenant en compte le cadre, l'atmosphère et l'époque.

Le fait que la lampe ait été immense ("huge", 1.3) a conduit à la traduction très appréciée de "stood on the table" (1.3) par *trônait sur la table*.

"I must be dressed", dans la bouche de la duchesse, à l'avant-dernière ligne, a été rendu dans plusieurs copies par un judicieux *Je dois être apprêtée*, selon le vocabulaire de l'époque.

— *L'inférence de sens :*

Le pire défaut en traduction est la renonciation. Les candidats l'ont bien compris et évitent de laisser des blancs et omissions. Le but est de proposer des traductions cohérentes avec l'environnement textuel et l'esprit de l'extrait, registre compris.

L'interprétation de "mellow light" (1.3) par *lumière douce*, réussie par de nombreux candidats, était rendue possible par la description de la lampe, qui était

recouverte de ... quelque chose. Un seul candidat connaissait le mot "lace", à apprendre (*dentelle*).

D'autre part, "chair" (1.6), allié à la préposition "in", induisait un *fautuil* et non une chaise.

Troisième exemple : "When they make up their ledger" (1.20) pose légitimement un problème lexical, mais l'expression est explicitée en aval par "they balance stupidity by wealth, and vice by hypocrisy", où l'on voit apparaître l'idée de deux colonnes qui doivent s'équilibrer. Des traductions telles que *Lorsqu'ils font leurs comptes* ou *Lorsqu'ils dressent leur bilan*, voire *Lorsqu'ils font leur examen de conscience* sont dès lors logiques.

Le mot "race" (1.26) est quant à lui ambigu, hors contexte, mais, grâce aux développements qui suivent ("It has development" / "Decay fascinates me more") il est possible de se déterminer en faveur de *race* et non de *course*.

Enfin, l'expression "That you may censure it the better" (1.11) a donné du fil à retordre à la grande majorité des candidats. En ayant réalisé une lecture intégrale du texte, au préalable, on pouvait être aidé par le jeu de ping pong entre les personnages : la duchesse vient de reprocher à son vis-à-vis de ne pas aimer son pays, ce à quoi il lui est répondu *J'y vis* et elle attaque de plus belle avec l'idée de censure. Dans deux copies, l'élision du "so" devant le "that" a donc été restituée pour aboutir à *Pour mieux pouvoir le censurer* ou *Pour ainsi mieux médire à son sujet*.

— *L'étoffement* :

Ce procédé consiste à rajouter des mots à l'original, à dire en plus long dans un souci d'authenticité dans la langue cible.

Exemples : l'étoffement bienvenu de "something that Dorian had whispered to her" (1.5) en *propos que Dorian lui avait murmurés à l'oreille*, "They are practical" (1.19) rendu par *Ils ont le sens pratique*, ou encore "colouring" (1.45) qui peut donner *le rouge lui montant aux joues*.

— *De l'intérêt de se relire* :

Relire l'intégralité de sa traduction permet de relever des lourdeurs, des répétitions non intentionnelles. Ainsi, l'adverbe "daintily" (1.4) était connu de nombreux candidats, ce dont nous les félicitons, mais sa traduction directe par *délicatement* conduisait à une répétition de *délicat* à cause de la mention de "delicate china" (1.3), *porcelaine délicate*. Certains ont donc proposé avec *légèreté*, avec *précaution* ou autres équivalents.

De même, une bonne relecture fait jaillir les ruptures de sens : "Is that yours, Harry ?" / "I give it to you" (l.15-16) traduit par - *Est-ce le vôtre, Harry ?* / - *Je vous le donne* introduit sans préambule un objet - on ne sait lequel, ce qui a de quoi interloquer - si ce n'est que l'ambiguïté est levée dès la réplique suivante ("I could not use it. It's too true.") Le "it" en question n'est donc pas un objet, mais une vérité, celle qui vient d'être énoncée : "That Tartuffe has emigrated to England and opened a shop." D'où la traduction appropriée proposée par un candidat : - *Est-ce de vous, Harry ?* / - *Je vous en fais don.*

Enfin, une relecture fera surgir les calques tels que *Elle secoua sa tête* pour "She shook her head" (l.25) au lieu de *Elle secoua la tête* ou *dix minutes avant neuf heures* au lieu de *neuf heures moins dix* pour "ten minutes to nine" (antépénultième ligne).

Une deuxième relecture doit être consacrée à la correction du français : nombreux accords erronés (en général, omission des s).

À noter : *huit heures et demi* trouvé ainsi, sans e, dans la plupart des cas.

Attention également aux conjugaisons (se *mouvaient* au lieu de se *mouvaient* et *ria* pour *rit*).

Apprentissage lexical

Si l'on peut comprendre que "jaded-looking", l.2 (à la mine désabusée ; à l'air blasé) ou "wicker", l.6 (en osier) voire "conservatory", l.1 (véranda ou jardin d'hiver) aient posé problème, des termes comme "pretty" (l.1) confondu avec "beautiful" ou "cried" (l.32 et 50) dans le sens de *s'écria*, *s'exclama*, sont à connaître.

De même, le verbe à particule "lie back" (cf "lying back", l.5) n'a pas été reconnu par la plupart des candidats, qui ont traduit par un contre-sens, *allongé derrière*.

Dans le dialogue, "the seven deadly virtues" (l.7) a été confondu avec "the seven deadly sins" et le détournement de l'expression consacrée, indice révélateur de la perversion de Dorian Gray, est donc passé à la trappe.

Un mot sur "believe", auquel il valait mieux conserver son sens plein, à la ligne 46 : "I believe he thinks", à traduire par *Je suis persuadée qu'il pense / qu'il croit*, de préférence à *Je crois qu'il pense*, plus plat et moins en accord avec la montée en tension sur laquelle vient de se clore la scène précédente.

Quatre vocables à connaître également :

"countrymen" (1.18) bien traduit dans seulement 50% des copies (*compatriotes*); "cunning" (1.20) maîtrisé par un seul candidat (*rusé, astucieux*); "Stock Exchange", 1.25 (*la Bourse*) et "bewilder", 1.42 (*déconcerter*) tous deux proposés par quelques copies, tout de même.

"Tory" était quant à lui connu de quasiment tous.

Il est à rappeler que le vocabulaire politique est effectivement à apprendre, de même que la description physique et mentale, ainsi que les postures.

Pour conclure, mentionnons le fait que la plupart des candidats ont très bien traduit "thrust" dans "Great things have been thrust on us" (*De grandes choses nous ont été imposées*) et possédaient ou ont correctement interprété, grâce à leur connaissance de l'œuvre, le terme "decay", pour lequel ils ont proposé *déchéance* ou *décadence*, voire *décrépitude*.

Remarques grammaticales

Peu de difficultés grammaticales, dans ce texte.

Notons "What are you ?" (1.38) où il faut comprendre que le "are" est accentué, car la duchesse vient, une fois de plus, de se voir apporter la contradiction ("You are a sceptic." / "Never. Scepticism is the beginning of faith.") - une emphase à traduire, par exemple, par Qu'êtes-vous donc ?

D'autre part, il faut veiller à bien respecter le sens des modaux.

Exemple à la ligne 7, où "you must not" a souvent été traduit par *vous ne devriez pas* au lieu de *vous ne devez pas*.

Enfin, la révision de la conjugaison du passé simple, et, en regard, du subjonctif imparfait, est vivement conseillée.

Appréciations d'ensemble

Cette année, beaucoup de candidats ont, de toute évidence, pris leur préparation au sérieux et avaient travaillé les procédés de traduction. La moyenne de 10,53 obtenue reflète un niveau global très honorable. Nous espérons que les futures promotions s'en montreront les dignes héritières.

11. VERSION ALLEMANDE (LVE 2)

EIN NEUES LEBEN ?

Vielleicht ist Stefan Zweig nie zuvor in seinem Leben so überwältigt gewesen, so glücklich, stolz und zuversichtlich. Wie weit liegt das alte Europa hinter ihm, wie schnell lässt er sich vom Enthusiasmus der Brasilianer anstecken. Von der Sonne, vom Licht, den Stränden, von der Herzlichkeit der Menschen. Ein Land liegt ihm zu Füßen. Alle Menschen, denen er begegnet, haben, so scheint es, seine Bücher gelesen, immer wieder schreibt er „herrlich, herrlich“ in sein Tagebuch. In Rio erkennt er die glücklichste Mischung aus „Madrid und Lissabon, Newyork und Paris“, wo immer er hinkommt, wird er erdrückt vom Enthusiasmus der Menschen, er liest vor Tausenden aus seinen Büchern, schreibt jeden Tag Hunderte Male seinen Namen, wird vom Außenminister, vom Präsidenten empfangen, bekommt Geschenke überall, eine riesige Kaffeemaschine, den köstlichsten Kaffee, Zigarren. Er, der eben noch sein Werk im Dunkel der Bedeutungslosigkeit verschwinden sah, fasst plötzlich durch diese Herzlichkeit der Menschen neuen Mut. Taumel des Glücks. „Alle empfinden, dass hier eine große Zukunft sich vorbereitet“. Und Stefan Zweig empfindet dies für ein paar Tage mit.

Und dann entschließt er sich zu einer Fahrt, hoch hinauf in die Berge. Der alte Kaiser Dom Pedro verbrachte hier oben seine Sommer, wenn es unten am Meer, an der Copacabana, unerträglich heiß wurde. Stefan Zweig will diese andere Stadt sehen, den Palast des Kaisers, der inzwischen ein Museum ist, den Glaspalast, der hier oben steht. Und das Land Brasilien, das Meer, er will das alles einmal von oben sehen. Ein Blick über die Landschaft, ein Blick auch zurück zum alten Europa. Und die Frage, unausgesprochen, liegt da jeden Tag über jedem Schritt, den er macht: Ist hier ein neues Leben möglich, eine Fortführung des alten?

Am Strand, unten in der großen Stadt, das weiß Zweig längst, kann er nicht bleiben. Die Menschenmassen, die Verpflichtungen, die Ansprüche der Leute an ihn, das will er nicht, auf keinen Fall. Es ist ein Traum für den Moment, es ist ein ungeheures Glück, zu spüren, dass er hier, in diesem Zukunftsland, geliebt wird wie nirgends sonst, aber hier leben, in dieser tanzenden Metropole? Ausgeschlossen. Und die Sommer sind nicht nur für einen Kaiser viel zu heiß.

Die Fahrt hinauf ist also auch eine Fahrt der Prüfung.

VOLKER WEIDERMANN, *OSTENDE* (2014).

Jury: Mme Béatrix FRAPPEZ, professeur au lycée Jean Calvin, Noyon ; Mme Anne LEFEBVRE, professeur au lycée Hélène Boucher, Paris.

Le texte proposé aux candidats de LV2 était tiré d'*Ostende* de Volker Weidemann. C'est dans cette station balnéaire belge que se retrouvèrent une dernière fois à l'été 1936 les deux écrivains et amis en exil Joseph Roth et Stefan Zweig, avant que ce dernier, à la fin de l'été, ne se rende pour la première fois au Brésil. Dans l'extrait choisi, l'auteur revient sur l'émotion et l'enthousiasme ressentis par Stefan Zweig à son arrivée dans ce pays où il retournera en 1940 et auquel il a consacré un ouvrage, *Le Brésil, terre d'avenir*.

Le début du passage retenu (l. 1-18) évoque le grand enthousiasme que suscita la venue de Stefan Zweig à Rio où il reçut un accueil des plus chaleureux. Et pendant quelques jours, la ville, ses habitants et les honneurs qui lui sont faits le subjuguent, lui faisant oublier la vieille Europe et lui redonnant tout à la fois courage et confiance en l'avenir.

Oppressé tant par le climat que par le tumulte et l'euphorie qui l'entourent, l'écrivain éprouve le besoin de se soustraire à cet environnement et de reprendre pied dans la réalité. Pour un enfant de la monarchie austro-hongroise, quoi de plus naturel que de visiter l'ancien palais impérial, occasion pour lui de se pencher sereinement sur le futur et d'envisager un éventuel nouveau départ dans ce monde nouveau (l. 19-28).

Car bien que porté par le sentiment d'être aimé et reconnu dans ce pays comme nulle part ailleurs, Stefan Zweig n'en reste pas moins lucide et conscient de vivre un rêve, voire une illusion. L'escapade hors de Rio est prétexte à un questionnement profond quant à un possible avenir dans ce pays (l. 29-36).

Les difficultés grammaticales du texte, certes peu nombreuses, ont dans l'ensemble été bien maîtrisées par les candidats.

On peut cependant noter une erreur sur la forme passive *geliebt wird* (l. 33) qui a été confondue avec un futur.

Pour la traduction de l'énumération *den köstlichsten Kaffee, Zigarren* (l. 13-14), l'adjectif a parfois été appliqué aux deux substantifs, les étudiants faisant fi de la virgule, de la marque portée par le déterminant *den* et de la signification de l'absence de déterminant devant *Zigarren*.

Dans *unerträglich heiß* (l. 21-22), la valeur de l'adverbe *unerträglich* qui vient préciser le sens de *heiß*, n'a pas été comprise et les deux mots ont été traduits indépendamment l'un de l'autre.

Le jury déplore en revanche les importantes lacunes lexicales des candidats, à l'origine de trop nombreux faux sens.

Certaines expressions ne sont pas connues ou n'ont pas été analysées avec suffisamment de soin :

- Le manque d'attention portée aux différents sens de *liegen* dans *liegt... hinter ihm* (l. 2-3), *liegt ihm zu Füßen* (l. 5) et *die Frage... liegt... über jedem Schritt* (l. 26-27) a mené à des traductions erronées.
- De façon similaire, « pays » ne saurait seul rendre compte des emplois de *Land* (l. 5, l. 24 dans *das Land Brasilien* et l. 33 dans *Zukunftsland*).
- Dans *In Rio erkennt er* (l. 8), il aurait été souhaitable de ne pas traduire trop rapidement *In Rio* par « à Rio », à supposer que le sens de *erkennen* soit connu.

On notera également des erreurs portant sur les mots suivants :

- *anstecken* (l. 4) / *empfangen* (l. 12) / *verschwinden* (l. 15) / *sich vorbereiten* (l. 17) / *empfinden* (l. 18) / *sich entschließen* (l. 19) / *wissen* et plus précisément sa forme conjuguée *weiß* (l. 29) / *spüren* (l. 32)
- *erdrückt* (l. 10) / *unausgesprochen* (l. 26) / *ausgeschlossen* (l. 34)
- *Herzlichkeit* (l. 5) / *Mischung* (l. 8) / *Dunkel* (l. 14) / *Bedeutungslosigkeit* (l. 15) / *Taumel* (l. 16) / *Fahrt* (l. 19 et 36) / *Fortführung* (l. 28) / *Strand* (l. 29) / *Menschenmassen* (l. 30) / *Verpflichtungen* (l. 30) / *Ansprüche* (l. 31) / *Glück* (l. 32) / *Prüfung* (l. 36)
- *überwältigt* (l. 1) / *stolz* (l. 2) / *zuversichtlich* (l. 2) / *herrlich* (l. 7) / *riesig* (l. 13) / *köstlich* (l. 13) / *heiß* (l. 22) / *ungeheuer* (l. 32)
- *überall* (l. 13)
- *über* (l. 25)

Comme déjà souligné dans le précédent rapport, l'expression du temps n'est pas maîtrisée. Des erreurs ont été constatées pour la traduction de *inzwischen* (l. 23), *längst* (l. 29) ainsi que *für ein paar Tage* (l. 18), confondu avec *seit ein paar Tagen*.

Les termes relatifs à la situation dans l'espace pâtissent d'un semblable manque de connaissances : la distinction n'est parfois pas faite entre *hier oben* (l. 20 et l. 23-24) et *von oben* (l. 25) ; *unten* (l. 29) et *hinauf* (l. 36) ne sont pas toujours connus.

Le jury a également relevé un certain nombre de confusions : *erkennen* et *kennen* (l. 8) ; *einmal* traduit comme *auf einmal* (l. 24) ; *geliebt* et *verliebt* (l. 33). Certaines relèvent davantage d'une lecture inattentive, c'est le cas pour *Alle* (l. 17) traduit comme *Alles*.

Il convient aussi d'être attentif aux pluriels : *Hundert Male* (l. 11) et *seine Sommer* (l. 20-21).

Enfin, des fautes d'orthographe, portant en particulier sur les majuscules, ont été relevées. Il convenait d'écrire « Brésiliens », « ministre des Affaires étrangères » et « président ».

Les notes s'échelonnent de 03 à 17.

La moyenne s'élève à 12,9.

12. VERSION ESPAGNOLE (LVE 2)

Hacia veinte años que no ponía los pies en esta ciudad de verano infernal y no pensaba quedarme más tiempo del necesario. Iba a un encuentro que no había buscado ni deseado, y lo hacía porque nadie puede evitar la persecución de su sombra. No importa el rumbo, la sombra de lo que hicimos y fuimos nos sigue con tenacidad de maldición.

5 Di al taxista la dirección del hotel y me acomodé en el asiento trasero dispuesto a disfrutar del aire acondicionado mientras rogaba que no me tocara un taxista locuaz, pero no hubo suerte. Apenas arrancó empezó a despotricar contra la presidenta Bachelet, culpándola hasta del calor de febrero.

10 —Menos mal que se va. ¿Sabe por qué la eligieron presidenta? —preguntó medio girando la cabeza.

—Supongo que me lo dirá de todas maneras.

—Porque es mujer, comunista y, claro, hija de Bachelet. Pero ahora llega un presidente como debe ser, uno que sabe manejar el país, uno que es rico y sabe hacer negocios, uno como yo: un emprendedor.

15 Hay tipos que piden a gritos que les metan el cañón de un arma en la boca y les propongan la sencilla elección entre bala o silencio, pero yo estaba recién llegado y no tenía ningún fierro conmigo. El auto era de marca coreana, imitación de coche de alta gama con un infaltable aromatizador en forma de pino colgando del retrovisor.

—¿Usted sabe quién fue el padre de la presidenta? —atacó el taxista.

20 —Supongo que me lo dirá aunque no se lo pregunte.

—Otro comunista —sentenció echando una mirada de bronca al periódico que tenía en el asiento del acompañante. En la portada, la presidenta que en breve dejaría el cargo vestía de blanco y con la banda tricolor terciada al pecho. Sonreía como disculpándose por ese país de insuperables cretinos.

25 La única pedagogía eficaz aconsejaba meterle a ese tipo un cañón en la boca y recordarle que Alberto Bachelet fue un general de la fuerza aérea leal a Allende, que pagó el precio de esa lealtad golpeado, insultado, torturado y asesinado por sus mismos camaradas de armas.

—¿Viene a Santiago por negocios? —preguntó el taxista.

30 —No. Soy cirujano. Experto en lobotomías.

—¿Y eso qué es? Perdone la ignorancia.

—Le abro el coco a cuanto tarado se me pone a mano y le saco toda la mierda que le impide pensar. Páseme el periódico.

Al parecer captó la sutileza porque cerró la boca. [...]

35 Mirando la foto del periódico recordé a otro hombre noble y leal, Luis Lorca, que un día de 1971 me señaló a una muchacha rubia y pequeña, vestida con uniforme de liceana, que encabezaba una marcha de la Juventud Socialista.

—Es la hija del general Bachelet, que dos compañeros del dispositivo de seguridad sean su sombra, hay que cuidarla —dijo Luis Lorca y con razón. Por entonces los paramilitares de la ultraderecha eran bastante agresivos y, qué diablos, nosotros devolvíamos golpe por golpe.

LUIS SEPÚLVEDA, *EL FIN DE LA HISTORIA* (2017).

Jury: M. Yannick BARNE, professeur agrégé, université de Bretagne ;
M. Renaud MALAVIALLE, maître de conférences à Sorbonne Université.

Durant l'épreuve écrite de LV2 de la session 2022 du concours de l'École nationale des chartes en section B, les candidats ont traduit un extrait du roman récent de l'écrivain chilien Luis Sepúlveda, *El fin de la historia* (2017).

Luis Sepúlveda a vécu le coup d'État d'Augusto Pinochet le 11 septembre 1973 contre Salvador Allende à Santiago de Chile. C'est un poète, auteur de *cuentos* et romancier. Il est devenu mondialement célèbre depuis la publication d'un best-seller : *Un viejo que leía novelas de amor* (1988), un roman dont l'intrigue est située dans la forêt amazonienne, dédié à la mémoire de Chico Mendés, qui a été traduit dans soixante langues. De nombreux romans ont ensuite ponctué sa riche carrière littéraire.

Cet extrait permettait de proposer aux candidats un texte de fiction en prose contemporaine situé dans un contexte historique récent. Il évoque cependant la mémoire politique et sociale d'un Chili encore polarisé par les conséquences du magnicide de Salvador Allende, la dictature de Pinochet et les décennies d'expérience néo-libérale qui ont précédé les alternances démocratiques. La tension latente entre les mémoires contradictoires de l'événement est exprimée dans ce passage par la difficulté de communication entre le chauffeur de taxi et le protagoniste-narrateur, son client. Le premier laisse libre cours à son point de vue politique et historique sous un prétexte banal, et le second réfrène toute verbalisation d'une réaction qu'il confie au narrataire. Le narrateur précise alors les souvenirs que sa mémoire lui inspire à son tour et qu'il ne partage pas avec le chauffeur.

Ce passage ne présentait pas de difficulté lexicale particulière. Dans ce type de texte, la maîtrise des conjugaisons est très discriminante et tout contresens, voire simple faux-sens, pèse relativement plus que dans un passage difficile pour l'évaluation des copies.

Les dix copies évaluées ont obtenu les notes de 17, 10,5, 10, 8,5, 8, 7, 6, 5, 3 et 1. Une copie a fait preuve d'une très bonne compréhension du texte et sa traduction était excellente, deux autres sont juste acceptables et sept d'entre elles sont insuffisantes voire très éloignées du niveau requis pour présenter un concours sélectif.

Les rapports des épreuves écrites des années précédentes permettront de prendre la mesure des priorités à travailler : conjugaisons, maîtrise des aspects verbaux dans les deux langues, points de syntaxe à surveiller. Lire régulièrement de la prose ou du théâtre contemporain est en langue espagnole et en français, le

plus tôt possible avant l'approche des épreuves, est indispensable pour familiariser à la grammaire que les leçons de l'enseignant préparateur expliqueront. Les lectures permettent l'acquisition d'une culture générale nécessaire à la compréhension du contexte et donc à la traduction du texte.

13. VERSION ITALIENNE (LVE 2)

Nei dintorni del cimitero non andavo soltanto per ozio, in cerca di solitudine e di racconti. Era quello l'unico luogo, nello spazio consentito, dove non ci fossero case, e qualche albero variasse la geometria dei tuguri. Perciò lo scelsi come primo soggetto dei miei quadri : uscivo, quando il sole cominciava a declinare, con la tela e i colori, piantavo il mio cavalletto all'ombra di un tronco d'ulivo o dietro il muro del cimitero, e mi mettevo a dipingere. La prima volta, pochi giorni dopo il mio arrivo, questa mia occupazione parve sospetta al brigadiere, che ne avvertì subito il podestà⁴, e mandò, ad ogni buon conto, uno dei suoi uomini a sorvegliarmi. Il carabiniere rimase impalato due passi dietro di me a contemplare il mio lavoro, dalla prima all'ultima pennellata. È noioso dipingere con qualcuno dietro le spalle, anche quando non si temono le malvage influenze, come pare avvenisse a Cézanne: ma checché facessi, non ci fu verso di smuoverlo: aveva la sua consegna. Soltanto, il suo stupido viso mutò a poco a poco la sua espressione indagatoria in una sempre più interessata; ed egli finì per chiedermi se sarei stato capace di fare un ingrandimento a olio della fotografia della sua mamma morta: che è, per un carabiniere, il massimo punto d'arrivo della pittura.

Le ore passavano, il sole calava, le cose prendevano l'incanto del crepuscolo quando gli oggetti pare risplendano di luce propria, interna, non comunicata. Una grande luna esile, trasparente, irreale stava sopra gli ulivi grigi e le case, nell'aria rosata, come un osso di seppia corroso dal sale sulla riva del mare. Ero, in quel tempo, molto amico della luna, perché per molti mesi, chiuso in una cella, non avevo veduto la sua faccia, e il ritrovarla era per me un piacere nuovo. Perciò la dipinsi, in segno

4. Podestà = sindaco (durante il ventennio fascista).

5. Azzimato = elegante, curato.

Jury: Mme Anna FRABETTI, maître de conférences à l'Université de Strasbourg ; Mme Laura TOPPAN, maître de conférences à l'Université de Nancy.

di saluto e di omaggio, rotonda e leggera in mezzo al cielo : con grande stupore del carabiniere.

Ma già salivano, per controllare il mio lavoro, i dioscuri padroni del luogo, il brigadiere con la sciabola, azzimato⁵ e contegnoso, e il podestà, tutto sorrisi, cerimonie e affettata benevolenza. Don Luigino era, naturalmente, un intenditore, e desiderava che io me ne accorgessi, e non lesinò le sue lodi alla mia tecnica. E poi, il suo orgoglio patriottico era lusingato che io avessi trovato Gagliano, il suo paese, degno di essere dipinto. Approfittai del suo compiacimento per insinuargli che mi sarebbe stato necessario, perché potessi meglio ritrarre le bellezze del luogo, potermi allontanare un po' di più dall'abitato. Il podestà e il brigadiere non volevano impegnarsi esplicitamente a questa infrazione ai regolamenti : ma a poco a poco, nelle settimane seguenti si venne a una specie di tacito accordo, per cui avrei potuto, e soltanto per dipingere, dilungarmi di un due o trecento metri al di là delle case.

CARLO LEVI, *CRISTO SI È FERMATO A EBOLI* (1945).

Quatre candidats se sont présentés à l'épreuve écrite de langue italienne cette année.

Le texte à traduire était un extrait du roman *Le Christ s'est arrêté à Eboli* de Carlo Levi, publié en 1945. Les difficultés majeures dans la compréhension de ce texte étaient liées d'une part à la présence récurrente du passé simple (« scelsi », « parve », « avvertì », « rimase », « mutò », « lesinò », etc.), de l'autre à la présence de quelques mots pas communs (« azzimato », « tuguri », « contegnoso », « podestà », « affettata ») pour deux desquels on avait d'ailleurs cru opportun de donner une explication dans les notes de bas de page.

Une difficulté supplémentaire était sans doute liée au contexte historique dans lequel le livre a été écrit, à savoir l'expérience du confinement dans un village du Sud de l'Italie, auquel l'auteur est condamné pour ses activités antifascistes. La connaissance de cette période de l'histoire italienne aurait pu aider dans la compréhension de cet extrait.

Par ailleurs, le jury regrette que des erreurs d'orthographe persistent dans l'utilisation de la langue française et, en particulier, dans la formation du

pluriel des adjectifs en « -al » ; dans la confusion entre « tandis que » et « pendant que » ou entre « tellement » et « assez » ; ainsi que le manque de maîtrise des règles d'accord du participe passé.

III. ÉPREUVES ORALES DE LA SECTION A ET B

1. HISTOIRE DU MOYEN ÂGE (SECTION A)

Programme : De la Gaule du IV^e siècle à la France de la fin du XV^e siècle.

Vingt-cinq candidats avaient été admis à l'oral, soit deux de plus que l'an dernier et autant qu'en 2019 et 2018 ; tous se sont présentés.

La moyenne générale est de 10,76, soit un point de moins qu'en 2021 (11,83 ; 11,4 en 2019), ce qui ramène au niveau de 2016 (10,88) sans pour autant renouer avec les basses eaux de 2018 (9,71). Les notes s'échelonnent de 6 à 16, ce qui est nettement plus resserré qu'en 2021 et 2019 (de 4 à 18). Le nombre de candidats ayant obtenu une note supérieure à la moyenne (15, soit 60 %) est largement inférieur à celui de 2021 (près de 75 %) ; quatre d'entre eux seulement ont eu plus de 14, tandis que la note le plus souvent attribuée est 8 (cinq exposés). Seulement deux de ces très bons candidats ont finalement été admis.

Les sujets, qui n'innovaient pas par rapport aux années passées, ne pouvaient surprendre. Comme de coutume, leur variété exigeait cependant de se tenir prêt à devoir traiter aussi bien de personnages et de règnes particuliers, avec ce que cela requiert de connaissance fine des faits et de la chronologie, que de questions thématiques où sont appréciées les qualités de synthèse et la capacité à broser en quinze minutes un panorama convaincant sur plusieurs siècles. Dans tous les cas, la précision du propos, la mobilisation des exemples distinguent les bonnes prestations. Quand il est par exemple question de « pouvoirs », le jury attend moins des généralités sur les élites qu'une présentation concrète des institutions liées à l'exercice desdits pouvoirs. Il faut veiller, aussi, à ne pas surcharger l'exposé de noms d'auteurs modernes au détriment du Moyen Âge lui-même : acteurs, événements, évolution historique. Si aucun candidat n'est resté « sec » devant l'exercice et si le temps de parole imparti est généralement tenu – sauf accident et au prix, parfois, d'une surabondance de « euh... » –, il arrive encore trop souvent qu'il ne soit pas pleinement mis à profit : parler treize minutes au lieu de quinze, c'est se priver d'un développement qui peut n'être pas inutile ; en revanche, aucun candidat ne s'est exposé à devoir interrompre une démonstration excédant le quart

Jury : M. François BOUGARD, directeur de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS) ; Mme Danielle JACQUART, directrice d'études à l'École pratique des hautes études ; M. Laurent MORELLE, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

d'heure autorisé. Le jury a moins cédé que par le passé à son penchant naturel, qui le menait à demander systématiquement la localisation des toponymes et des régions cités dans l'exposé ; cela ne signifie pas qu'il n'y a pas été attentif.

Sujets tirés et notes : Dagobert I^{er} (13) – Les châteaux forts (12) – Paysages et environnement (10) – La renaissance carolingienne (08) – La Bible au Moyen Âge (13) – Charles le Chauve (08) – Charles Martel (11) – Voyages et déplacements dans la France médiévale (12) – Le monachisme au XII^e siècle (09) – La cathédrale : lieu de culture, lieu de pouvoir (13) – Foires et marchés (06) – L'Inquisition (08) – Les lieux d'enseignement, xi^e-xv^e siècle (13) – Les frères de saint Louis (11) – L'homme et la forêt dans la France médiévale (15) – Les reliques et leur culte (16) – Le mouvement communal (11) – Les pouvoirs urbains (12) – Louis IX (15) – La christianisation de la Gaule (09) – L'itinérance des rois (09) – L'écriture de l'histoire (15) – Le vin et la vigne dans la France médiévale (08) – L'avènement des Capétiens (12) – Qu'est-ce que la société féodale ? (08).

2. HISTOIRE DU MOYEN ÂGE (SECTION B)

Programme : La France du XIII^e siècle au XV^e siècle

Vingt-deux candidats ont été admis à l'oral (vingt-cinq en 2021), tous se sont présentés. La moyenne est de 11,32, soit un demi-point de moins qu'en 2021 (11,8), mais qui reste dans le mouvement de progression des dernières années (11,14 en 2018, 11,1 en 2017). L'éventail des notes s'étend de 4 à 19 (2 à 17 en 2021, 3 à 19 en 2018). Quinze notes sont supérieures à 10 (soit plus d'une copie sur trois), dont huit égales ou supérieures à 14, quatre inférieures ou égales à 6.

Les sujets proposés n'ont guère surpris, sauf accident de compréhension du libellé – ainsi pour les savoirs « profanes ». Les candidats sont préparés à l'exercice et il n'est pas rare d'entendre le contenu d'une fiche. Il est en revanche d'un très mauvais effet de laisser apparaître au jury une absence complète de connaissances au-delà de la récitation de ladite fiche. De même, il est prudent de savoir de quoi l'on parle quand on utilise telle ou telle expression : évoquer par exemple la *devotio moderna* sans pouvoir en dire davantage n'est pas du meilleur effet. De manière générale, encore, ce qui a trait à l'histoire économique dans sa dimension

Jury : M. François BOUGARD, directeur de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS) ; Mme Danielle JACQUART, directrice d'études à l'École pratique des hautes études ; M. Laurent MORELLE, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

la plus concrète n'est guère maîtrisée. Comme de coutume, les questions les plus rebattues, qui sont aussi celles sur lesquelles le jury est en droit de se montrer plus exigeant, sont loin d'être les mieux connues.

Sujets tirés et notes : Paris à la fin du Moyen Âge (11) – La papauté d'Avignon (17) – Jacques Cœur (07) – Les hérésies (04) – Philippe le Bel (14) – La société rurale à la fin du Moyen Âge (12) – Charles VII (17) – Le règne de Charles V (16) – Les savoirs profanes et leur diffusion (04) – Population et démographie à la fin du Moyen Âge (15) – Louis XI (09) – La communication politique au XIV^e-XV^e siècle (19) – Les grandes acquisitions territoriales de la royauté capétienne (XIII^e-début XIV^e siècle) : mainmise et intégration (08) – Le royaume de France au sortir de la Guerre de Cent ans (12) – Marchands et marchandises (15) – Blanche de Castille (06) – Les mouvements sociaux dans le royaume de France à la fin du Moyen Âge (06) – La vie religieuse à la fin du Moyen Âge (13) – La France et l'Angleterre, XIII^e-XV^e siècle (11) – L'impôt en France, XIII^e-XV^e siècle (12) – Les universités (13) – Exercer la justice, XIII^e-XV^e siècle (08).

3. HISTOIRE MODERNE (SECTIONS A ET B)

Programme de la section A : La France, du XVI^e siècle à 1815.

Programme de la section B : Du village à la cour. Gouverner et administrer en France (1515-1815).

Pour les deux sections, le jury s'efforce de choisir des sujets qui permettent aux candidats de rendre compte de leurs connaissances générales des questions au programme, explorées à travers un aspect particulier, voire un parcours biographique. Les sujets posés embrassent volontiers des périodes larges et appellent donc une approche synthétique. Dans leur choix, les membres du jury ont la volonté de ne pas surprendre les candidats. Ainsi, les sujets et les thèmes choisis en section A tendent à se répéter d'année en année.

Le temps de parole a été généralement respecté mais il a été nécessaire d'interrompre plusieurs candidats au terme des 15 minutes qui leur sont accor-

Jury : Mme Scarlett BEAUVALET
professeur à l'Université de Picardie ;
M. Sylvio DE FRANCESCHI, directeur
d'études à l'École pratique des hautes
études ; M. Bertrand HAAN, maître de
conférences à Sorbonne Université.

dées. Certains ont semblé en être surpris. Le jury rappelle qu'il est bon d'accueillir un sujet, une question ou la fin du temps imparti avec une parfaite égalité d'humeur. Les questions posées à l'issue de la prestation ont, dans un premier temps, toujours pour but de faire préciser ou approfondir certains éléments. Il n'y a donc pas de surprise quand on s'est préparé à l'exercice. Parfois, des questions plus pointues ou un peu en marge du sujet peuvent être posées, mais il s'agit toujours dans ce cas d'essayer de valoriser l'exposé.

La qualité globale des prestations est satisfaisante et les candidats ont un bon niveau de langue. Les meilleures prestations sont celles qui sont parvenues à livrer, à déterminer et mettre en avant les aspects majeurs d'un sujet mais aussi à donner une orientation ferme à leur propos.

Sujets tirés et notes en section A : Qu'est-ce que le jansénisme ? (14) – Femme et travail dans la France d'Ancien Régime (5) – Le roi et son image dans la France d'Ancien Régime (7) – La réforme catholique en France du milieu du XVI^e siècle à la Révolution (10) – Les résidences royales dans la France moderne (9) – Les protestants et la monarchie dans la France d'Ancien Régime (6) – L'éducation en France sous l'Ancien Régime (8) – L'opinion publique de la fin du règne de Louis XIV à l'Empire (7) – François I^{er} (6) – Richelieu (8) – Mazarin (7) – Louis XVI (7) – Les structures familiales en France (1515-1815) (12) – La France moderne face aux épidémies de peste (10) – la Saint-Barthélemy (19) – Le clergé sous la Révolution et l'Empire (13) – Louis XIV et l'Europe (13) – Les armées du roi de France des guerres d'Italie à la fin du règne de Louis XIV (18) – La France dans la guerre de Trente ans (8) – Napoléon (13) – Le mariage en France sous l'Ancien Régime (9) – L'urbanisme en France au XVIII^e siècle (10) – Les élites sociales sous la Révolution et l'Empire (13) – Cultiver la terre en France sous l'Ancien Régime (16) – Les femmes dans la Révolution (10).

Sujets tirés et notes en section B : Administrer la France (1789-1815) (5) – Le ministériat en France au XVII^e siècle (19) – L'absolutisme dans la France d'Ancien Régime (16) – Les états généraux en France du milieu du XVI^e siècle à 1789 (19) – Le gouvernement municipal en France sous l'Ancien Régime (12) – La contestation de l'autorité monarchique en France (années 1640-1650) (14) – Les reines et la régence dans la France d'Ancien Régime (13) – La fiscalité en France

dans la France d'Ancien Régime (11) – Les secrétaires d'État dans la France d'Ancien Régime (10) – Parlements et parlementaires dans la France d'Ancien Régime (11) – Les intendants en France (14) – L'administration de la guerre en France de Louis XIV à Napoléon (20) – Le roi et les villes dans la France moderne (11) – Le pouvoir au village en France (1515-1815) (11) – L'affirmation du pouvoir du roi de François Ier à la mort d'Henri IV (10) – Les révoltes rurales en France (8) – La justice en France sous l'Ancien Régime (8) – Exprimer ses doléances dans la France d'Ancien Régime (7) – Le roi et ses ministres dans la France d'Ancien Régime (7) – Le clergé et l'administration du royaume de France (6) – Les officiers en France (XVI^e- XVIII^e siècle) (10) – Les régimes politiques en France (1789-1815) (19).

4. HISTOIRE CONTEMPORAINE (SECTION A)

Programme de la section A : La France, du Congrès de Vienne au Traité de Maastricht.

Le renouvellement partiel des membres du jury (arrivée du Pr. Vasseur en remplacement du Pr. Gauthier) ne modifie pas dans l'ensemble les considérations générales des précédents rapports qui conservent toute leur actualité pour l'édition 2022, sur un thème désormais inscrit depuis plusieurs années au programme d'épreuves orales et qui interroge de manière classique l'histoire contemporaine de la France.

Le jury tient à commencer en saluant les véritables efforts et les grandes évolutions constatées par les candidats en histoire contemporaine, manifestement préparées avec plus d'attention que les années antérieures : force est de constater que ces efforts payent, avec des résultats particulièrement significatifs pour les meilleurs oraux. Les notes s'échelonnent de 2 à 19 pour 25 candidats et candidates, alors qu'elles s'arrêtaient à 17 l'an dernier ; 28 % sont à 14 et plus, et quasiment la moitié ont eu 10 et plus. La moyenne se situe à 9,36 (soit une légère amélioration par rapport à l'an dernier, qui rapproche un peu plus la moyenne des A de celle des B). Le maintien d'une année sur l'autre du même programme constitue un atout spécifique du concours A qui semble cette année avoir été mieux exploité que l'année dernière, comme l'ont prouvé certains candidats qui s'étaient déjà présen-

Jury : M. Jean-Pierre BAT, professeur agrégé de l'Université ; M. Édouard VASSEUR, directeur d'études à l'École nationale des chartes ; M. Olivier ZAJEC, professeur à l'Université de Lyon 3.

tés et qui ont fait la preuve, cette année, en histoire contemporaine, des qualités nécessaires pour être admis. Le jury rappelle toute l'importance de préparer dans la durée cette épreuve d'histoire contemporaine, même si elle n'est qu'à l'oral du concours.

Cette dynamique positive sur la préparation de l'histoire contemporaine en A est donc remarquée et saluée par le jury, qui tient à souligner la grande qualité de certains oraux, qui ont allié les qualités de réflexion à une capacité de sélection pertinente des exemples retenus pour construire leur démonstration. Les petites questions ont connu des fortunes diverses : le jury a tenu à rappeler à chaque passage que cet exercice ne pénalise en aucun cas la notation finale, mais constitue une opportunité supplémentaire pour mettre en valeur ses connaissances.

Le jury tient toutefois à souligner certains éléments, pour toujours mieux affiner les attentes de l'épreuve d'histoire contemporaine. Dans l'ensemble, les grandes questions posées interrogent des aspects classiques de l'histoire de France (biographies, événements, sujets sociaux, objets historiques, etc.). Il convient de rappeler qu'il n'est naturellement pas attendu des candidats et des candidates une maîtrise des évolutions historiographiques de l'histoire contemporaine de France, et le jury s'est gardé de toute proposition trop directement inspirée des riches débats historiographiques que connaît ce domaine dans ces récentes années. Les questions ne portaient que sur des dimensions classiques de culture générale, à l'attention de candidats à une école d'enseignement supérieur qui a vocation à conduire aux métiers du patrimoine : la culture générale en histoire contemporaine représente l'essentiel du matériau historique auquel les diplômés de l'École sont professionnellement confrontés, tant dans les archives, les bibliothèques que les musées. En ce sens, le thème ne présentait pas de piège particulier et pouvait être aisément préparé sur la base d'ouvrages généralistes accessibles – pour autant qu'ils ne soient pas trop datés.

L'approche par l'anecdote, aussi précise soit-elle, ne constitue pas une réponse académique à un sujet d'histoire : elle ne peut pas remplacer le travail d'analyse critique attendu pour une épreuve d'histoire dans le cadre académique d'un concours de Grande École. Cette dimension peut s'avérer dommageable, car il n'est pas simplement question de réciter des faits mais bien de les inscrire dans une analyse d'historien.

Les savoirs historiques ne sont pas immuables : l'historiographie évolue, avance, et les candidats doivent mieux en tenir compte. Il n'est pas question de maîtriser les enjeux des historiographies contemporaines, mais de nombreux courants historiographiques ont réinterrogé la période contemporaine. Le renouveau de connaissances historiques liés aux enjeux coloniaux et sociaux (comme l'après-guerre, Mai 68 ou l'histoire des femmes) ne sont pas maîtrisés avec la rigueur et le vocabulaire nécessaire (à titre d'exemple, le mot « indigène » recoupe une réalité coloniale bien précise et située). Quant à certains grands « classiques », ils sont trop souvent analysés à la lumière d'historiographies parfois trop datées de la fin du XX^e siècle (par exemple la seconde guerre mondiale ou les familles et cultures politiques).

Certains éléments fondateurs de l'histoire de la République au XIX^e et XX^e siècle sont considérés comme des classiques, notamment pour des élèves stagiaires fonctionnaires de la République française : tant les cadres politico-institutionnels que des événements majeurs (révolution de 1830, la Commune – notamment à la faveur des commémorations survenues en 2021 – affaire Dreyfus, Front populaire, Mai-68, etc.) sont supposés faire partie du bagage minimal d'histoire contemporaine à l'issue du premier cycle d'études supérieures, tout particulièrement pour de futurs élèves stagiaires fonctionnaires de l'École nationale des chartes.

Les cadres sociaux qui ont structuré la société française contemporaine (l'Église, la République, l'école, l'armée, le militantisme – sous toutes ses formes, les mondes du travail ruraux et industriels en mutation) sont bien souvent insuffisamment maîtrisés ou connus. Ce cadre est nécessaire à la bonne analyse d'une époque pour éviter tout oubli ou anachronisme, en histoire contemporaine au même titre qu'en histoire moderne ou médiévale. Le jury a été surpris que certains objets historiques évidents (l'étoile jaune, Vichy en situation de collaboration, l'antisémitisme, le socialisme au sens large, les mondes du travail contemporain, etc.) ne soient pas convenablement maîtrisés.

Les erreurs dans les associations d'acteurs et d'événements, ou d'affiliation politique des acteurs et actrices (confusion entre orléanistes et légitimistes, entre républicains opportunistes et républicains radicaux, entre socialistes et communistes) sont naturellement pénalisantes. Certaines erreurs restent inacceptables, comme des confusions relatives aux acteurs pour le régime de Vichy, la

chronologie et les rôles respectifs des acteurs durant la crise coloniale en Algérie, ou encore des jalons de la construction européenne. En effet, l'exposé doit se fonder sur des connaissances consolidées, et éviter la glose ou les périphrases pour nommer avec précision les acteurs, les lieux, les dates ou encore les faits.

Une fois encore, malgré certaines tendances qui perdurent dans l'appréhension de l'épreuve d'histoire contemporaine au concours A, le jury retient avant toute chose la significative progression de la qualité des oraux des candidats et des candidates, tout particulièrement celles et ceux qui présentaient une nouvelle fois le concours.

Grandes et (entre parenthèses) petites questions et notes : Le socialisme en France 1905-1981 (Vichy et les juifs) (11) – Le bonapartisme en France au XIX^e siècle (la France et la bombe atomique) (13) – L'armée et la nation 1870-1962 (Léon Blum) (2) – Église et éducation en France XIX^e-XX^e siècle (les ligues de l'entre-deux-guerres) (2) – Les républicains en France de 1815 à 1870 (les Quarante-huitards) (5) – Le nationalisme français de 1870 à 1914 (Les Trois Glorieuses) (14) – La France et l'équilibre européen 1815-1991 (le putsch des généraux, avril 1961) (8) – Napoléon III (Paris et les expositions universelles) (16) – Les femmes et la politique (Marie Curie) (17) – La France en 1981 (le surréalisme) (9) – Travail et main d'œuvre en France, de la Reconstruction à la crise industrielle (années 1940-années 1980) (3) – La France des notables (la loi de séparation des Églises et de l'État) (13) – La Troisième République et la question coloniale (Simone de Beauvoir) (17) – La décolonisation de l'Afrique 1945-1962 (Louise Michel) (5) – La révolution de 1830 (le gaullisme) (2) – L'Occupation (les anciens combattants au XX^e siècle) (16) – La France en 1919 (les hussards noirs de la République) (4) – La France en 1936 (Léopold Sedar Senghor) (6) – Vichy et ses mémoires, de 1944 à l'affaire Touvier (la semaine sanglante) (9) – La guerre d'Algérie 1954-1962 (Jacques Doriot) (14) – Le Deuxième République (l'épuration) (10) – la société française et Mai-68 (le mouvement de libération des femmes - MLF) (2) – Du siège de Paris à la Commune de Paris (l'École nationale d'administration – ENA) (9)

5. HISTOIRE CONTEMPORAINE (SECTION B)

Programme de la section B : La France de 1939 à 1995. La Russie et l'URSS, du milieu du dix-neuvième siècle à 1991.

Programme des grandes questions : La France de 1939 à 1995.

Les notes s'échelonnent de 1 à 19 pour 22 candidats ; 28,5 % sont à 14 et plus, et un peu plus de la moitié ont eu 10 et plus. La moyenne est de 10,19 (soit une légère amélioration par rapport à l'an dernier, où la moyenne était à 9). Le jury a été principalement édifié par la forte disparité de niveau, avec certains exposés tout à fait remarquables comme en témoignent les notes les plus élevées.

D'emblée, il convient de souligner que la temporalité réduite (56 ans d'histoire de France, soit la Seconde Guerre mondiale et le second XX^e siècle) constituait un élément spécifique qui, à la différence d'un empan chronologique bien plus large à l'écrit (la Russie de 1856 à 1991) devait constituer une exigence de précision dans les exemples et références convoqués à l'oral.

Le jury a constaté avec surprise la très forte disparité de connaissances historiques sur des sujets centraux, tels que la France et la Seconde Guerre mondiale (Juin, 40, Occupation, Libération, Épuration, Vichy, France libre etc.). C'est sans doute dans ce spectre particulier que les plus fortes différences de niveau ont été constatées : il est à souligner l'excellence de certains candidats, qui ont su relever le triple défi des connaissances historiques problématisées, de la prise en compte des mémoires et de leur rapport à la fabrique de l'histoire, et enfin des constructions historiographiques depuis 1945 (Vichy et ses mémoires, L'Occupation).

De même, le jury a pu être surpris de la faiblesse globale des connaissances autour de la décolonisation, tant en Asie qu'en Afrique : il est rappelé qu'il ne s'agit pas d'une histoire « lointaine » mais bien d'une partie constitutive de l'histoire de France, qui ne se limite pas à l'hexagone métropolitain, ainsi que de ses mémoires et des renouvellements de l'historiographie. Sans maîtriser l'historiographie en détail (ce n'est pas demandé par le jury), il est toutefois attendu des candidats et des candidates qu'ils aient une connaissance minimale des nouvelles approches du fait colonial (sinon post-colonial), désormais bien installé dans le

Jury : M. Jean-Pierre BAT, professeur agrégé de l'Université ; M. Édouard VASSEUR, directeur d'études à l'École nationale des chartes ; M. Olivier ZAJEC, professeur à l'Université de Lyon 3.

champ historiographique depuis la fin du XX^e siècle. À titre d'exemple, ici, plus qu'ailleurs, le vocabulaire doit être manié avec précision et esprit critique car le dictionnaire colonial constitue un outil de domination qui nécessite d'être déconstruit, en s'appuyant sur la généalogie politique des différentes notions (ainsi la notion « d'indigène » est liée intimement au Code de l'Indigénat, et son abolition en 1946 ouvre un nouveau chantier colonial inachevé avec l'Union française, trop souvent confondue avec la Communauté sans en discriminer les spécificités). De manière plus générale, il convient de mieux appuyer les démonstrations sur des exemples et références précis, convenablement datés et situés – tout particulièrement dans les années 1940-1950, pour comprendre les engrenages de la crise coloniale.

Le jury a également constaté que les cadres généraux politiques et sociaux de la France contemporaine étaient inégalement maîtrisés, tout particulièrement la structuration des champs politique (la gauche, le vote, la jeunesse, etc.) ainsi que certains événements assez classiques (le 13 mai 1958). Dans ces cas-là les enjeux ne sont pas convenablement maîtrisés et trop souvent les connaissances précises ont fait défaut... quand il n'y a pas des contre-sens sur les acteurs. Il est rappelé que la précision chronologique est un élément immanquablement attendu pour présenter un exposé d'histoire contemporaine en s'appuyant sur des faits concrets et présentés a minima dans le respect des causalités chronologiques.

À l'inverse, le jury salue certains candidats, capables de broser des portraits politiques avec intelligence (François Mitterrand), rendant à travers leur parcours les complexités – voire les contradictions – de leurs époques. De même, l'histoire des mutations sociales et sociétales engagées autour de Mai-68 commencent à être convenablement intégrées dans la culture générale des candidats, ce qui est un marqueur de l'évolution dans les préparations : cette tendance doit être mieux poursuivie jusqu'à la fin de la période, qui n'est pas de l'histoire du temps présent pour les candidats et candidates, toutes et tous nés après la date de 1995.

Programme des petites questions : La Russie et l'URSS, du milieu du dix-neuvième siècle à 1991

le jury a tenu à rappeler à chaque passage que cet exercice ne pénalise en aucun cas la notation finale, mais constitue une opportunité supplémentaire pour mettre en valeur ses connaissances.

Le programme de la petite question du concours 2022 portait sur le programme des épreuves écrites de la BEL. Dans l'ensemble, le niveau de connaissances et la maîtrise du programme correspondent aux mêmes observations que pour les épreuves écrites. Le jury a particulièrement apprécié quand les réponses, courtes et synthétiques, se sont efforcées de donner une lecture problématisée, témoignant ainsi d'une sérieuse préparation de l'épreuve.

Grandes et (entre parenthèses) petites questions et notes : La guerre d'Indochine, 1945-1954 (Le XX^e congrès du PCUS) (7) – La libération, 1944 (La chute de l'URSS, 1989-1991) (8) – La société française et Mai-68 (Février 1917) (13) – Juin 1940 (Apparatchik et nomenklatura) (9) – L'Occupation, 1940-1944 (Raspoutine) (17) – Vichy et ses mémoires, de 1944 à l'affaire Touvier (La propagande soviétique) (19) – Société et religion en France, de la seconde guerre mondiale à la loi Savary, 1939-1984 (La guerre de Crimée, 1853-1856) (15) – L'épuration (L'Archipel du Goulag) (10) – La IV^e République et la question coloniale (La Révolution de 1905) (4) – La résistance, 1940-1945 (La guerre civile, 1917-1923) (10) – Les intellectuels en France (les Soviétiques) (10) – La gauche et le pouvoir en France, 1945-1995 (Trotsky) (3) – François Mitterrand (Staline) (18) – La guerre d'Algérie, 1954-1962 (Le recensement de 1897) (11) – La question féministe en France (La dissidence en URSS) (9) – La crise du 13 mai 1958 (La Glasnost et la Perestroïka) (2) – Jeunesse et politique en France, 1945-1981 (L'Armée rouge) (10) – Le vote en France, 1945-1995 (Asiatisme et eurasisme) (9) – La France en 1981 (Lénine) (15) – La fin de la III^e République (la Russie en 1914) (14) – La décolonisation de l'Afrique subsaharienne et la Françafrique, années 1950-1990 (le Goulag) (1).

6. HISTOIRE DES ARTS (SECTION B)

Programme : L'art et l'animal.

Sujets des trois dossiers des épreuves orales de 2022 :

Il convient de rappeler que si les clichés non légendés sont choisis au sein du programme de l'écrit, c'est dans le but de limiter les révisions et donc l'effort de mémorisation des candidats dont on attend qu'ils reconnaissent les œuvres qui leur sont soumises.

En aucun cas il ne faut limiter le commentaire oral des œuvres au seul point de vue de leur thème. Des développements nourris sont attendus sur l'artiste et son style, les matériaux ou techniques et bien sûr le contexte historique correspondant à la date de l'œuvre. Ce dernier point n'est pas à négliger pour le concours des Chartes ; il est ainsi exigé au minimum de savoir que la Tapisserie de Bayeux relate la conquête de l'Angleterre par le duc de Normandie en 1066 ou de connaître l'existence du château de Vincennes, ce qui n'était pas le cas des candidats admissibles cette année.

– *Tapisserie de Bayeux*, scène d'embarquement des chiens et du faucon (avec le corbeau et le renard en marge). Théodore Géricault, *Le Derby d'Epsom*, Louvre. Georg Baselitz, *Fingermalerei – Adler*, Musée national d'art moderne.

– Frères de Limbourg, *Très Riches Heures du duc de Berry*, le mois de décembre, Chantilly. Antoine-Louis Barye, *Tigre dévorant un gavia*, Louvre. Henri Rousseau dit le Douanier Rousseau, *La guerre*, musée d'Orsay [signature cachée par un rectangle].

Jury: Mme Jeanne BRUN, directrice adjointe des collections du Centre Pompidou ; M. Adrien GOETZ, membre de l'Institut, maître de conférences à Sorbonne Université ; M. Florian MEUNIER, conservateur en chef au musée du Louvre.

7. GÉOGRAPHIE (SECTION B)

Programme : la France métropolitaine et les cinq départements-régions d'outre-mer.

Cinq candidats ont choisi la géographie comme épreuve orale.

Le jury rappelle tout d'abord que les candidats doivent respecter la durée de leur exposé (15 min). Il tient aussi à souligner que les sujets proposés se

Jury: Mme Sylvie LETNIEWSKA-SWIAT, maître de conférences à l'Université d'Artois ; Mme Alexandra MONOT, professeur agrégé, Université de Strasbourg.

doivent d'être analysés de façon explicite en introduction (définition exacte des termes, problématisation, annonce du plan), et s'appuyer ensuite sur la mobilisation à la fois de connaissances générales et théoriques mais aussi d'exemples, à différentes échelles. Le jury est souvent surpris par le manque de réflexion et de connaissances propres à la discipline géographique (absence de maîtrise des grands concepts de la géographie, aucune prise en compte des échelles spatiales et temporelles pour aborder les processus, etc.).

Pour cette session orale 2022, le jury avait proposé aux candidats cinq sujets couvrant le champ de l'ensemble des études thématiques et/ou régionales relatives à la France :

- Les nouvelles relations villes/campagnes en France
- Métropoles et organisation du territoire en France
- Habiter les banlieues françaises
- Les espaces frontaliers en France
- La viticulture en France

Un sujet a été traité de façon pertinente, le candidat proposant une bonne analyse et compréhension du sujet, bien ancrées dans la discipline géographique, avec des connaissances bien articulées et appuyées sur des exemples précis, tout en respectant scrupuleusement les 15 mn de temps de parole (comme la majorité des candidats). Le temps de discussion avec le jury a, par ailleurs, été correctement mené, mais sans que la candidate puisse faire évoluer significativement sa note. Le candidat s'est vu attribuer la note de 15.

Deux sujets ont été traités de façon satisfaisante (notés 14), les candidats étant toutefois pénalisés soit par des exemples un peu foisonnants, soit par une argumentation assez confuse.

Les autres sujets ont été moins bien traités, souvent par manque de connaissances, avec un plan maladroit ou mal construit, une problématique mal affirmée. Les échanges avec le jury n'ont pas permis de compenser les faiblesses de l'exposé. Ils ont obtenu les notes de 09 et 08.

8. VERSION LATINE (SECTIONS A ET B)

- Durée de préparation : 30 mn
- Durée de passage devant le jury : 30 mn
- Type de sujets : un texte à traduire. Le texte peut être accompagné de quelques notes de vocabulaire.
- Dictionnaire latin-français seulement autorisé pour les oraux de la section B.
- Devant le jury, le candidat traduit son texte sans ses notes de brouillon.

Le jury de latin a auditionné des candidats très inégalement répartis entre le concours A (vingt-cinq) et le concours B (sept), et il s'est toujours félicité de la bonne tenue des uns et des autres. L'inégalité entre les deux catégories de candidats n'est pas seulement numérique, mais concerne aussi et surtout le niveau moyen des prestations. Les auditions au titre du concours entièrement spécifique ont, dans l'ensemble, proposé de bonnes choses, qu'on en juge par la belle moyenne (12,2) ou par la médiane (la note départageant les candidats en deux groupes égaux), qui est de 13. On observe naturellement des disparités entre les très bons oraux – sans, toutefois, qu'émerge une excellence –, et d'autres, plus rares, heureusement, qui témoignent d'une vraie faiblesse dans le lexique comme dans l'analyse syntaxique. En ce qui concerne le concours B, dont le régime d'options à l'oral laisse espérer un choix d'affinité, l'attente du jury a été déçue, si l'on excepte une très bonne prestation (18) et une autre très solide (15), et il a dû se résoudre à donner une note faible ou très faible à quatre des sept candidats.

Eu égard à ce qu'il a entendu, le jury tient ici à rappeler 1°) qu'on doit pouvoir développer les initiales des prénoms latins ; 2°) que la maîtrise du vocabulaire courant (*redeo / reddo, uictus, posco, seruare / seruire, alter / uter...*) est indispensable, même au concours B, où l'usage autorisé du dictionnaire peut dévorer le temps de préparation pour un résultat bien maigre, comme on a pu voir ; 3°) qu'il n'est pas indispensable, voire parfois contre-productif, d'éloigner à toute force la formulation française d'une expression latine qu'elle peut suivre sans dommage : le souci du jury est d'abord de vérifier la bonne compréhension du latin. Enfin, les futurs admissibles doivent bien se persuader que la reprise n'est pas une puni-

Jury: M. Guillaume BONNET, professeur à l'Université de Bourgogne ; M. Benjamin GOLDLUST, professeur à l'université de Franche-Comté ; M. Bruno POULLE, professeur à l'Université de Franche-Comté.

tion ni un catalogue de reproches, mais qu'animée au contraire du désir toujours bienveillant d'aider le candidat, elle vise à régler des points sur lesquels subsistent doutes ou insatisfactions. C'est avec une attitude constructive lors de la reprise que certains candidats ont su confirmer une bonne impression ou sensiblement améliorer une prestation imparfaite. L'impression globale du jury ne débouche sur une note finale qu'après cette reprise, et en la prenant toujours en compte. La confiance en ses connaissances, mais aussi dans le jury, joue un rôle décisif.

9. VERSION GRECQUE (SECTION B)

Jury: M. Philippe HOFFMANN, membre de l'Institut, directeur d'études à l'École pratique des hautes études ; Mme Brigitte MONDRAIN, directrice d'études à l'École pratique des hautes études.

Deux candidats ont été interrogés à l'oral. Le jury a proposé un texte de Galien (*Le médecin, Introduction I, 1-2* jusqu'à *πολλά δὲ λυγρά*), dont la traduction a été notée 16 sur 20. L'autre interrogation (*Xénophon, Anabase, II, 16-19 ἢ οἱ ἀρχόμενοι ἐκεῖνον*) a été notée 8,5 sur 20.

10. ANGLAIS (SECTIONS A ET B)

Sur les 38 candidats appelés à passer l'épreuve, cette année, nous avons eu 37 présents : 17 issus de la section A et 20 représentants de la section B.

Moyenne générale de l'épreuve : 12,89

Note maximale : 20

Note minimale : 07

17 candidats obtiennent la note de 14 ou plus. 7 candidats ont eu une note inférieure à 10.

Nous avons pu noter encore une fois que les candidats à l'École nationale des chartes sont des jeunes gens courtois et d'une simplicité de bon aloi.

Ils ont souvent beaucoup de notes sous les yeux mais nombreux sont ceux qui ont appris à rendre leur prestation vivante en regardant sans cesse le jury, pour mieux faire passer leur message, voire s'assurer qu'il passe ! Cela est d'autant plus le cas lorsqu'ils arrivent également à parler à haute et intelligible voix, sans vitesse excessive, en modulant leurs intonations. Beaucoup de ces candidats ont aussi acquis une gestuelle appropriée, non désordonnée, qui, loin de nuire au discours, le ponctue et lui donne encore plus de force. En bref, ce sont de bons orateurs. Ils savent accrocher l'intérêt, un travail qui reste à faire pour certains

Jury: Mme Marie de LA MURE, professeur au lycée Michelet, Vanves ; Mme Manuelle BOUTRIT-BUCHARD, professeur au lycée Michelet, Vanves

de leurs camarades, à qui nous conseillons de s'entraîner à voix haute face à un miroir, jusqu'à être convaincus par leur prestation. Acquérir des automatismes en la matière nécessite de nombreuses simulations.

Malgré tout, même les meilleurs orateurs sont souvent de piètres lecteurs, qu'ils soient invités à lire ou qu'ils émaillent leur présentation de citations du texte, comme s'ils ne faisaient qu'« expédier la tâche ». Or, il s'agit plutôt, par la lecture, de rendre hommage à l'auteur, et de travailler ton, intonation et prononciation, pour ce faire. C'est donc un exercice à soigner particulièrement, et à effectuer de manière suffisamment lente et réfléchi pour transmettre l'intention de l'auteur.

Nous avons également observé que parfois, des candidats plutôt monotones et peu assurés en première partie d'épreuve (présentation personnelle du texte) font montre de beaucoup plus de vivacité et de naturel lors du dialogue de deuxième partie avec le jury. Le début de leur prestation serait donc davantage le reflet de méthodes peu maîtrisées que d'un réel manque d'assurance et de capacités à communiquer. C'est pourquoi ce rapport sera largement consacré à des rappels en la matière, même si nous n'avons aucun doute sur la qualité du travail effectué par les professeurs préparateurs, au regard des brillantes prestations auxquelles nous assistons chaque année.

Déroulement de l'oral

— La lecture d'un passage peut être demandée (30 secondes). Il s'agit du début du texte.

— Le chronomètre ne démarre qu'à la suite de la lecture : 10 minutes dévolues à la présentation du texte par le candidat / 10 minutes pour l'échange avec les examinateurs. Il est conseillé d'avoir une montre pour gérer son temps.

Les attentes en termes de fond et de forme :

Lecture

Il est vivement recommandé d'entraîner prononciation et prosodie en utilisant des sites tels que *The Language and Reading Companion* (<http://larc.ccdmd.qc.ca>), où vous trouverez des textes qui peuvent être lus et écoutés en même temps.

Types de lecture en ligne proposées sur ce site : articles de journaux canadiens et courtes histoires.

Le but est de bien écouter les phrases et de les répéter en cherchant à imiter prononciation et intonation. Un travail de longue haleine ! Exercez-vous notamment sur les intonations descendantes et marquez les accents de mots.

Présentation du texte

— *Thèmes proposés dans les articles de presse, cette année* : le programme énergétique de Joe Biden, l'histoire des USA à travers le filtre afro-américain, les réseaux sociaux (Elon Musk et Twitter / le combat des plateformes US contre la guerre de l'information menée par la Russie), les propositions de l'Administration Biden pour le contrôle des armes à feu, une rétrospective sur l'année 2021 aux Etats-Unis, l'exploration spatiale aux mains des compagnies privées, la lutte contre l'immigration clandestine au R-U (expulsions vers le Rwanda), l'installation des premières salles de shoot en Ecosse par un ex-toxicomane candidat aux législatives, le protocole nord-irlandais, le changement climatique (ce que les pays pauvres peuvent apporter aux riches). Félicitations aux nombreux candidats qui se sont tenus au courant des actualités jusqu'au jour du concours ! Exemple : les dernières décisions de la Cour suprême aux USA.

— *Genres littéraires proposés, cette année* : éco-fiction, science-fiction, romans des 19ème, 20ème et 21ème siècles (critiques de mœurs, romans introspectifs, dystopies...), autobiographies, nouvelles.

Méthode : il s'agit de bien distinguer présentation d'article de presse et présentation d'extrait littéraire.

Articles de presse

Sont attendus :

— une contextualisation (ce qui a pu conduire à l'écriture d'un tel article à telle date)

— une introduction de l'article lui-même (ses références, le thème abordé, avec la zone géographique concernée, s'il y a lieu, et l'éclairage / le message qu'il propose sur ce thème)

— un résumé (une minute : rendre compte de la démonstration faite par l'article sur le sujet en question). Certains candidats se sont très bien acquittés de

cette tâche, en prenant soin de reformuler le texte avec leurs propres mots, mais, très souvent, il ne nous a pas été proposé d'exposition des propos de l'article, ou bien, au contraire, nous avons eu droit à de très longs comptes-rendus linéaires sans ligne directrice.

— un commentaire (environ 8 minutes). C'est le moment pour le candidat de nous livrer son propre sentiment sur la vision proposée par l'article. Se borner à illustrer le point de vue de l'auteur par ses propres connaissances ne relève pas du commentaire. Celui-ci doit présenter au contraire un questionnement du discours de l'auteur. Nous avons beaucoup apprécié, par exemple, que certains aient repéré le parti pris conservateur ou, à l'inverse, plutôt gauchisant d'un article, en lien avec sa source, et s'en soient servis pour articuler leur commentaire. Ce dernier est à introduire par une problématique qui servira de fil conducteur à l'auscultation du texte. Il en découle une démonstration en deux, trois, voire quatre parties, à annoncer tout de suite après la problématique, avant d'entrer dans les développements afférents. Chaque point est à aborder en rappelant au préalable en une phrase la position soutenue dans l'article sur celui-ci, voire en citant le texte : il ne s'agit pas de proposer un second résumé mais de bien marquer la différence entre ce qui est donné par l'article et les apports du candidat. Après ce retour explicite sur le texte, le but est de rebondir sur le point de vue rapporté pour donner son propre sentiment, alimenté par une argumentation personnelle et des connaissances et exemples précis. On peut introduire des comparaisons, à développer, pour étayer la réflexion. Ayez à cœur de toujours justifier vos affirmations par une illustration concrète. C'est pourquoi il est déconseillé de choisir l'article de presse si l'on ne possède pas bien les principaux aspects des civilisations britannique et américaine (grandes lignes de leur histoire, institutions politiques, textes fondateurs, figures marquantes et grands enjeux actuels) ainsi que les principaux thèmes de l'actualité mondiale (Covid-19, guerre en Ukraine, changement climatique, le traitement des Ouïghours...). De telles connaissances sont indispensables pour produire des commentaires riches et convaincants, et pouvoir...

— prendre de la hauteur, en conclusion.

Extrait littéraire

Sont attendus :

— une contextualisation. Les candidats utilisent souvent judicieusement les éléments de l'extrait pour le replacer dans le contexte plus vaste de l'œuvre dont il émane. Exemple : Il s'agit de la première rencontre entre les personnages, mais une rencontre de toute évidence prévue de longue date... Bien sûr, si le candidat connaît l'œuvre ou l'auteur, il ne doit pas hésiter à utiliser ses connaissances personnelles pour construire son amorce. Certains proposent également une introduction se référant au genre ou au courant littéraire illustré par le passage, autre entrée en matière pertinente. D'autres encore replacent l'extrait dans son environnement historique. Parfois, ces bonnes idées d'amorce auraient mérité d'être exploitées plutôt que de rester déconnectées de l'analyse littéraire, laissant le jury sur sa faim.

— un résumé. Le compte-rendu factuel du récit gagne à être particulièrement bref, s'appuyant sur les grands mouvements du texte. (30 secondes – une minute)

— une analyse littéraire. L'intérêt est d'en arriver très vite à énoncer une problématique visant à mettre en avant le travail effectué par l'auteur sur son texte pour produire tel(s) effet(s) sur le lecteur ou atteindre tel objectif. Encore une fois, la démonstration que le candidat compte faire gagne en clarté si elle est déclinée en plusieurs points explicitement cités au préalable. Dans cet exercice, il faut prendre de la hauteur par rapport au simple récit et à la présentation psychologique des personnages. Nous avons bien souvent eu affaire à de la paraphrase ou à de la description plutôt qu'à une véritable analyse littéraire. Repérer des échos est un effort louable mais vain si l'intention qui se cache derrière ce procédé n'est pas décelée et étudiée en profondeur. Il est bon de s'interroger sur le ton employé, parfois en décalage avec les faits narrés. Ainsi, un candidat a-t-il su dégager les effets comiques glissés dans la présentation d'une scène particulièrement tragique d'un passage de *Nicholas Nickleby*. Cela démontre une prise de hauteur par rapport au simple récit des événements. Le candidat ne s'est pas laissé noyer dans l'histoire mais a relevé un élément de style caractéristique de Dickens, pour s'interroger ensuite sur l'effet recherché.

— une conclusion. Elle peut servir à résumer rapidement la démonstration faite pour ouvrir sur des considérations non évoquées dans l'analyse : l'annonce d'un genre nouveau, ou au contraire la fin d'une époque, etc...

Échange avec le jury

Son but est de donner une deuxième chance au candidat de valoriser ses connaissances et savoir-faire.

Il peut lui être demandé de revoir son analyse d'un passage, d'approfondir sa réflexion, d'illustrer une assertion, de commenter une ligne ou deux du texte, de faire un lien entre le titre du roman et l'extrait, de livrer ses connaissances sur un auteur, un courant littéraire ou un fait de civilisation rapidement évoqués dans sa présentation ou émanant du texte à étudier.

En général, nous avons pu remarquer une bonne réactivité et une propension à bien se saisir des perches tendues, en faisant preuve de capacités à développer, à illustrer et à nuancer.

Il est normal de ne pas tout savoir sur tout : il ne faut surtout pas se laisser désarçonner par une question à laquelle l'on n'a pas su répondre. C'est l'ensemble de la prestation qui est évaluée. Ainsi, même la note de 20/20 vient-elle récompenser un oral excellent en tous points mais nullement infaillible !

Pour clore l'entretien, nous en venons souvent à évoquer l'avenir du candidat et à lui demander d'expliquer ce qu'il attend de l'École nationale des chartes, un exercice qui mérite, lui aussi, d'être travaillé au préalable.

Signalons que beaucoup trouvent dans l'échange avec le jury un bon moyen de rehausser leur prestation et font parfois grimper leur note de plusieurs points.

Qualité de la langue orale

Nous avons souvent noté des décalages entre la culture, le savoir-faire méthodologique d'un candidat et ses capacités linguistiques, plus problématiques. Pour ce qui est des remarques de langue et de phonologie, il est donc très vivement conseillé de relire le rapport sur l'oral de la session 2021, très détaillé en la matière. Nous nous contenterons ici de dresser une liste des erreurs récurrentes en prononciation et grammaire, qui pourront servir de premières pistes de travail aux futurs candidats.

Entraînez-vous à PRONONCER : *Europe, Great Britain, America, China, Asia, media, Guardian, excerpt, author, narrator, hierarchy, focus, event, percent, recent, second, build - built, begin, develop, allow, law, flaw, cause, because, measure, message,*

image, crisis - crises (pl), research - researcher, says, said, particular, comparison, emphasize, effort.

Vous pourrez entendre ces mots sur <https://dictionary.cambridge.org>
 , prononciation. (Choisissez toujours le même modèle entre les prononciations US
 et UK).

Grammaire

Retenez:

non pas 'You want I read the text?' mais 'Would you like me to read part of
 the text?' ou 'Shall I read...?'

non pas 'I'm here since a week' mais 'I've been here for a week'

non pas 'to avoid them to vote' mais 'to prevent them from voting'

non pas 'How is depicted the failure of the Victorian education system here ?'
 mais 'How IS the failure of the Victorian education system DEPICTED here ?' (formu-
 lation des questions à bien reprendre)

non pas 'Not only she despises the poor but... ' mais 'Not only DOES she despise
 the poor but...'

the media (sans s)

There HAS been some progress

The United States IS / HAS

These people are used to FACING crises

They stopped to complain = Ils se sont arrêtés pour se plaindre

They stopped COMPLAINING = Ils ont arrêté de se plaindre

Nous souhaitons bon courage aux futurs candidats en espérant que ce
 rapport leur sera utile et en leur rappelant que les efforts réguliers et bien dosés
 sont les plus payants, notamment pour améliorer prononciation, accentuation et
 intonation (juste quelques minutes par jour mais tous les jours !).

Jury: Mme Béatrix FRAPPEZ, professeur
 au lycée Jean Calvin, Noyon ; Mme Anne
 LEFEBVRE, professeur au lycée
 Hélène Boucher, Paris ; Mme Sibylle
 SAUERWEIN, professeur à l'université
 Paris Nanterre.

11. ALLEMAND (SECTIONS A ET B)

Comme en 2021, cette année douze candidats se sont présentés à
 l'épreuve orale d'allemand, mais répartis à égalité entre les sections A et B. Un

seul candidat de la section A a choisi l'article de presse tandis que trois candidats de la section B ont opté pour le texte littéraire.

L'exercice semble être mieux maîtrisé dans son format global, même si le conseil de bien lire le texte avant de se lancer dans une synthèse trop sommaire reste valable : en effet, le manque de précision et des interprétations plaquées sans réelle référence au texte ne peuvent suffire pour une bonne prestation. Il faut avoir compris les détails du texte pour être capable d'en extraire les aspects les plus pertinents.

Compréhension

— une attention particulière est à porter aux différentes voix qui peuvent s'exprimer dans tout texte, et par conséquent aux marques de discours rapportés ou sources indirectement évoquées ;

— pour remédier au fait qu'on connaît rarement tout le vocabulaire, il faut, d'un côté, oser décomposer les mots, afin de profiter des parties éventuellement connues, et, de l'autre, ne pas oublier de vérifier tout de même cette compréhension partielle, très localisée, par une recherche de cohérence plus globale dans le contexte. Ainsi, le nom *Fachwerkhaus* (maison à colombages), qui apparaissait dans plusieurs textes, a pu être compris par certains qui voyaient bien qu'il s'agissait d'un certain type de construction. Un candidat cependant s'est laissé troubler par la présence de l'élément *-werk* en oubliant le texte alentour et sa cohérence, ce qui l'a entraîné bien loin du sens réel ;

— par ailleurs, l'apprentissage plus systématique des indications temporelles, marqueurs de structuration textuelle, connecteurs etc. est vivement conseillé. En effet, certains adverbes et mots-outils permettent souvent de mieux saisir les relations entre différentes parties.

Expression

— même si certains candidats prononcent très bien l'allemand, d'autres auraient besoin de travailler quelques points précis comme les diphtongues (surtout "au" et "eu") et les différences phonologiques entre ö/o et ü/u notamment, ce qui pourrait améliorer de manière significative leur expression orale. Par ailleurs, il serait souhaitable de savoir opérer une distinction entre le "st" de *begeistert* et ce-

lui de *Stern*. Heureusement, la prononciation n'a constitué qu'à de rares moments une réelle entrave à la compréhension ;

— les déclinaisons devraient être connues, et pour le moins la différence à faire entre la déclinaison forte et faible de l'adjectif dont certains ignorent manifestement l'existence ;

— les possessifs de l'allemand nécessitent bien sûr la prise en compte d'un paramètre de plus : le genre du « possesseur » -> *sie fragte ihre Tochter*, il faut s'entraîner à y penser ;

— pour une expression correcte et efficace, l'apprentissage de la rection des verbes, mais aussi des noms et des adjectifs reste très utile, car il s'agit de blocs de vocabulaire « prêt-à-employer » ;

— une bonne préparation consiste à apprendre les genres et le pluriel des termes dont on a forcément besoin pour parler d'un texte : *das Thema - die Themen, die Zeile - die Zeilen* etc. ;

— il faudrait que le vocabulaire de l'explication de texte soit maîtrisé : *eine Szene spielt in der DDR, ein Verfasser oder eine Hauptfigur stammt aus...* ;

— les candidats et candidates semblent ne pas savoir à quel moment il faut procéder à la contraction entre la préposition et l'article et à quel moment celle-ci n'est pas souhaitable, voire agrammaticale : *am 5. September* vs. *an dem Tag, an dem...*

De la même manière, certains ignorent que si les noms géographiques sont parfois précédés d'un déterminant (féminin, masculin ou très rarement neutre), il est largement plus fréquent qu'ils n'en aient pas, la déclinaison est donc impossible : *im Polen* vs. *in Polen*. En l'absence d'article, ils sont alors traités comme neutres et ne seront précédés d'un déterminant que s'ils sont qualifiés : "*das alte Polen*", "*das Polen, das ich liebe...*" etc. ;

— il est à retenir qu'une expression avec *zu* sera forcément suivie d'un infinitif : *Er versucht zu verstehen* ;

— l'emploi de *als* et *wie* dans des comparaisons n'est pas toujours maîtrisé et surtout le fait que le cas des deux éléments mis dans la balance est forcément le même : *sie ist größer als er, sie will das Gleiche wie er, er will nicht X wie sein Vater* ;

— parmi les erreurs grammaticales qui ont été préjudiciables à la qualité de l'expression figurent une fois de plus les erreurs sur les verbes forts (*schreibe, fängte an*) ainsi que la formation du passif processuel : en allemand l'auxiliaire du

passif le plus courant est *werden*. Toute autre construction est à considérer comme exceptionnelle.

Remarques générales

Tant les problèmes concernant les noms de pays évoqués que certaines confusions comme par ex. celle entre *Stadt* et *Staat*, témoignent d'un manque de culture générale. Le nom d'un minimum de pays devrait être connu, notamment ceux qui ont joué ou jouent encore un rôle capital pour l'Europe et en particulier les pays germanophones. Un étudiant ne doit pas hésiter sur la dénomination *die Vereinigten Staaten*, *Russland*, ou encore *die Türkei*.

Une préparation de fond et une connaissance des mots en contexte permettront d'éviter des confusions ou encore des affirmations dues à un apprentissage mal assimilé qui fait présenter la FAZ comme journal « local ». Qualifier la FAZ de la sorte prouve que le candidat n'a pas une idée très claire du rôle joué par ce quotidien en Allemagne.

Comme tous les ans, le jury conseille donc une lecture très régulière de la presse allemande, mais aussi l'écoute de l'audiovisuel authentique (TV ou radio).

Les textes littéraires provenaient de *Tagesanbruch*, *Hans-Ulrich Treichel* ; les articles de presse tirés au sort provenaient de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et de *Der Spiegel*.

Pour la section A, la moyenne des notes obtenues est de 10,5 ; pour la section B, elle s'élève à 12,5. Les notes vont de 8,5 à 18. Tous les candidats entendus avaient l'allemand comme première langue vivante.

12. ESPAGNOL (SECTIONS A ET B)

Lors de l'épreuve d'admission, les candidats choisissent d'être interrogés sur un texte littéraire ou sur un article de presse. Ils disposent de 40 minutes pour en préparer l'explication. L'interrogation orale dure, quant à elle, 20 minutes et comprend deux moments : l'exposé proprement dit et l'entretien avec les membres du jury. Il est attendu des candidats qu'ils sachent gérer leur temps : un exposé trop long (plus de 12 minutes) ou trop court (moins de 10 minutes) est regrettable car dans un cas, il empiète sur une discussion dont le seul but est de

Jury: M. Yannick BARNE, professeur agrégé, université de Bretagne ;
M. Renaud MALAVIALLE, maître de conférences à Sorbonne Université.

revaloriser les prestations à la hausse ; dans l'autre, il est le signe d'une étude pas assez approfondie du texte.

D'un point de vue méthodologique, le candidat jouit d'une grande liberté pourvu que les principes de l'épreuve soient respectés : il s'agit de mettre en lumière la spécificité et les nuances d'un texte littéraire ou d'examiner le traitement réservé à un sujet d'actualité dans un article journalistique et, le cas échéant, le cadre idéologique dans lequel ce dernier s'inscrit. Dans les deux cas, le texte ne doit jamais être perdu de vue. Le jury pénalise sévèrement tout commentaire littéraire faisant du texte le point de départ d'un discours autre que celui de l'explication rigoureuse de son contenu et de son fonctionnement. Pour éviter un tel travers, les notions fondamentales de l'analyse littéraire, convoquées avec précision et parcimonie, sont d'une aide précieuse, tout comme l'élaboration d'une problématique portant aussi bien sur le contenu de l'extrait que sur sa forme, étape cruciale qui permet par ailleurs d'éviter cet autre travers qu'est le commentaire paraphrastique. Pour ce qui est de l'explication de l'article journalistique, le jury rappelle qu'un exposé en deux parties, l'une résumant l'information et l'autre présentant l'analyse critique du candidat, est rarement convaincant et que l'idéal est de mener les deux étapes de front. Un plan linéaire qui épouse les mouvements du texte est souvent le choix le plus pertinent. Au terme de l'explication, le jury engage avec le candidat une conversation au cours de laquelle il l'invite à corriger d'éventuelles erreurs de langue et à revoir, à nuancer ou à compléter les axes d'analyse qu'il a présentés lors de son exposé.

Cette année encore, les candidats ayant choisi l'espagnol à l'oral étaient en nombre très réduit : le jury n'a entendu que trois prestations —deux en section A et une en section B, toutes en LV1—, contre quatre en 2021 et sept en 2018 et en 2019. À défaut d'éléments précis permettant d'en comprendre les causes, le jury ne peut que déplorer cette baisse, d'autant plus regrettable que les écrits ont montré que plusieurs candidats étaient capables de saisir toutes les subtilités d'un texte en langue espagnole et qu'ils auraient donc pu faire de très belles prestations à l'oral. Autre surprise de cette session, qui confirme cela dit une tendance amorcée en 2021 : tous les candidats ont choisi d'être interrogés sur le texte littéraire.

Le texte proposé lors de cette session 2022 était un extrait de *La silla del águila*, du mexicain Carlos Fuentes, publié en 2003. Situait l'action dans un

Mexique imaginaire, ce roman satirique, qui n'est pas sans rappeler les *Liaisons dangereuses*, rassemble les lettres que s'échangent plusieurs individus gravitant dans les hautes sphères du pouvoir, personnalités publiques ou manipulateurs tapis dans l'ombre qui représentent chacun une figure politique archétypale. Leurs correspondances révèlent les intrigues qui rongent la cour présidentielle et se font le reflet de la corruption qui est inscrite, selon l'auteur, dans les origines mêmes de la nation mexicaine. L'extrait proposé était une lettre que le conseiller aulique Xavier Zaragoza, surnommé non sans raison « Séneca », adresse à Lorenzo Turán, président plein de bonnes intentions mais « aboulique », un « Hercule démocrate » paradoxal qui veut nettoyer les écuries de la république mexicaine mais qui rejette toute intervention pouvant passer pour une forme d'autoritarisme, un homme « moralement admirable » mais qui n'hésite pas à nommer dans son gouvernement des êtres à la probité plus que douteuse.

Les notes obtenues ont été les suivantes : 05 ; 14,5 ; 15. La note de 05/20 est due à une compréhension trop superficielle du texte et à une maîtrise insuffisante de l'espagnol, deux défauts qui se sont révélés dès l'introduction, lors de la lecture du passage, monocorde et hésitante, et lors de la définition de la problématique, peu pertinente et maladroite (« *¿Qué transformación de la sociedad vemos a partir de la forma de poder descrita en el texto ?* »). L'explication, dont le plan à la fois linéaire et composé manquait de clarté (I – Analyse du titre ; II – Forme de pouvoir décrite dans le texte ; III – Rôle du ministre), a accumulé les approximations et les contresens et n'a que très rarement dépassé la paraphrase. À la faiblesse de l'analyse se sont greffés de graves erreurs syntaxiques sur des points aussi fondamentaux que la différence entre « *ser* » et « *estar* » (« *Séneca no es satisfecho* », « *no es de acuerdo con el presidente* ») ou l'usage de la préposition « *a* » devant les COD animés (« *Vemos Seneca* », « *critica algunos jefes* ») ; des calques du français —aussi bien syntaxiques (« *en este poder hay más de moralidad* ») que lexicaux—, un vocabulaire peu varié et imprécis (« *intenta dar buenos consejos y estos consejos pueden parecer malos* ») et des fautes d'ordre phonétique portant sur des termes courants ([aywila] au lieu de [ayila], [meksikana] au lieu de [mexikana]).

Les deux candidats ayant obtenu les notes de 14,5 et de 15 ont, quant à eux, proposé de belles explications, dans une langue de très bonne tenue, étoffée et sans faute majeure. Ont été valorisés, outre la justesse de plusieurs de leurs analyses, leur dynamisme et leur capacité à répondre aux invitations du jury pour

reconsidérer certaines interprétations erronées. Cela dit, les deux prestations ont péché par un défaut méthodologique qui les a empêchées d'obtenir une note encore meilleure. Le premier candidat, malgré une compréhension très juste du sens littéral du texte et un début prometteur, n'a pas réussi à définir un axe de lecture pleinement satisfaisant. Après avoir identifié la nature épistolaire du texte, il s'est appuyé sur la comparaison initiale entre l'intronisation sur le siège présidentiel, le « siège de l'aigle », et la descente d'une montagne russe qui imprime sur le visage du passager un rictus ineffaçable, pour souligner la constellation qui voyait le jour entre le politique, le « jeu social » (*juego social*) et le motif du masque. Cette observation aurait pu donner lieu à une problématique d'autant plus judicieuse qu'elle permettait de comprendre la présence surprenante et ironique des grands noms de l'Antiquité romaine, véritables « masques onomastiques » qui cachent la déchéance et la corruption de la classe politique mexicaine—le chef de police, une vraie brute qui réprime à tout-va, porte le nom de « Cícero Arruza », et le chef de cabinet, perfide et flagorneur, celui de « Tácito de la Canal »—. Malheureusement, le candidat a perdu le fil de son argumentation dans la deuxième moitié de son exposé, plus proche de la paraphrase que du commentaire. La toute dernière partie de la présentation abordait la relation entre l'intellectuel et le pouvoir : ce point, qui aurait pu constituer lui aussi une problématique pertinente, n'a malheureusement été qu'effleuré.

L'autre candidate a péché par l'excès inverse. Son analyse visait à démontrer que la figure de Xavier Zaragoza permettait à Carlos Fuentes d'ériger, dans un langage qu'elle a qualifié de « cru » (« *lenguaje crudo* »), une diatribe contre la violence systémique qui ravage le Mexique. Le commentaire, qui a mobilisé avec justesse les outils de l'analyse littéraire, rhétorique et grammaticale, s'est surtout intéressé au rapport de force entre le Président et son conseiller. Il s'est achevé sur la considération de la littérature comme seule arme efficace contre la violence politique, le langage virulent et cynique étant la réponse apportée par Séneca à la force physique. L'étude, riche, intelligente et menée dans un espagnol impeccable, a cependant été desservie par plusieurs répétitions superflues qui ont rallongé inutilement la durée de l'exposé (14 minutes), par un survol trop rapide de quelques passages et par des erreurs interprétatives, imputables pour certaines à une mauvaise identification de la nature du texte —la candidate a considéré qu'il s'agissait d'un monologue, ou du moins d'un dialogue accaparé par la figure du

conseiller—, pour d'autres à la rigidité de la problématique : parce qu'elle a lu l'ensemble du passage sur le mode de l'ironie ou du blâme, la candidate a parfois forcé le texte en ne considérant la relation entre les deux personnages que sur le mode du duel et du conflit, trop schématique. La partie métalittéraire, au demeurant séduisante, aurait par ailleurs dû être nuancée, car Séneca revendique bien plus son rôle d'intellectuel que d'homme de lettres. Ces méprises ont été en partie corrigées lors de l'entretien, grâce à la capacité d'écoute et à la réactivité dont la candidate a su faire preuve.

Concluons ce rapport en rappelant, comme les années précédentes, que l'épreuve orale d'espagnol évalue l'aisance linguistique du candidat, ses connaissances des cultures hispaniques, ainsi que ses capacités analytiques et discursives lui permettant d'élaborer un discours cohérent en temps limité. Les bonnes prestations entendues cette année témoignent une fois de plus de l'investissement des candidats et de la préparation assidue dont ils ont bénéficié. Qu'ils en soient, ainsi que leurs préparateurs, félicités et remerciés.

À proximité du site Richelieu et du ministère de la Culture, l'École nationale des chartes, grand établissement d'enseignement supérieur, est installée au 65 rue de Richelieu, après avoir passé plus de cent ans dans le palais de la Sorbonne.

Au cœur de la recherche historique, dont elle renouvela en profondeur les méthodes dès sa fondation en 1821, elle n'a cessé d'accompagner la progression des méthodes historiques et la modernisation des métiers de la conservation jusqu'à l'ère numérique.



65, rue de Richelieu,
F-75002 Paris
et
12, rue des Petits-Champs,
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00
www.chartes.psl.eu